

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 31088 tél adm et publ (039) 31087 CCP 23 313 Lausanne: Saint Pierre 1, tél (021) 22 69 10 CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4 50, 3 mois Fr 13 — 6 mois Fr 25 — 1 an Fr 50 — LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt



L'OPINION DE MAX WEBER

Le sommet de La Haye

On a trop espéré et trop attendu de la conférence au sommet des présidents des pays de la CEE. C'est compréhensible, car il y a des années qu'on n'avait plus vu la réunion d'une telle séance pour amorcer des négociations. La capitale batave, La Haye, en particulier, fit enfler les espoirs, car ce sont les Pays-Bas et M. Luns, ministre des Affaires étrangères, qui ont constamment cherché à jouer le rôle de locomotive dans le Marché commun. Malheureusement, ce train n'avait pas de wagons; le wagon-salon de la France n'y était pas accroché, ni sans ni avec passagers.

Les Anglais attendaient une décision positive sur le commencement des négociations concernant leur entrée dans la CEE et sur la date de leur début, étant donné qu'il y a déjà huit ans qu'ils ont fait leur première demande d'admission. Les Allemands espèrent que la France de Pompidou se montrera plus souple que celle du vieux général et qu'on pourra faire un pas en avant en direction de l'élargissement de la CEE. Luns déterra même les vieux plans pour une union politique, que ce soient ceux de Fouchet ou ceux de Spaak.

Mais, outre l'élargissement de la CEE, il y a d'autres problèmes qui occupent le premier plan: la solution à la question agricole, en particulier son financement, la coopération scientifique, l'établissement d'une politique monétaire commune qui permette d'éviter des incidents comme la dévaluation française ou la réévaluation allemande. En un mot, la conférence de La Haye devait permettre au Marché commun de sortir de la léthargie dans laquelle il se trouve depuis quelque temps. Mais le but fixé était beaucoup trop ambitieux pour une session de deux jours à peine.

Willy Brandt: une locomotive

Selon tous les rapports, le nouveau chancelier allemand, Willy Brandt, est intervenu très énergiquement pour le début de négociations avec la Grande-Bretagne. Il recommanda cependant aussi de considérer favorablement, dans ces discussions, les demandes d'autres candidats et n'oublia pas de nommer les Etats neutres de l'AELE, la Suisse et l'Autriche, ce qui lui vaut notre profonde estime. Mais il a aussi déclaré qu'avant toute chose il fallait tirer la situation au

clair et éviter un affaiblissement de la Communauté. C'est une courbette à l'endroit de la thèse française.

Pompidou: le frein

Il était erroné de croire que le départ du général de Gaulle allait provoquer un revirement total de la politique intégrationniste de la France. Le général représentait les intérêts de la nation. Il le fit brutalement et sans égards, afin de rendre à la France sa considération et son éclat. Son successeur le fait plus poliment et plus élégamment. Il ne ferme pas la porte au nez des Anglais, mais il leur dit: vous êtes les bienvenus, mais vous devez comprendre que nous désirons d'abord mettre de l'ordre dans la demeure de la CEE avant d'accueillir de nouveaux membres.

Ce furent toujours les intérêts politiques de la France qui s'opposèrent à l'accueil de l'« Ile », comme disait de Gaulle par dérision. Du point de vue économique, cette île populeuse serait un marché pour les produits agricoles français, ainsi qu'une source de subventions pour les fonds agraires. Au cours des derniers temps, il semble qu'une modification se fasse jour dans la position des Français. Le renforcement économique considérable de la République fédérale allemande, sans la zone orientale, a éveillé des craintes. Le poids politique de la RFA a également augmenté, de sorte que la diplomatie française ne verrait pas d'un mauvais œil l'utilisation, suivant les circonstances, du partenaire anglais contre les Allemands.

Résultat: peu précis

Le premier jour, le baromètre de la conférence de La Haye était encore bien bas. Il monta lorsque le chef d'Etat français déclara que la France n'était pas contre, mais en faveur de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE. Immédiatement, le bulletin météorologique fit mention d'un « éclaircissement » et Luns fit spontanément une déclaration de confiance à Pompidou.

Sceptique comme nous sommes, nous avons lu avec attention le communiqué final de la conférence, afin de découvrir jusqu'où les volontés de négociation se sont manifestées. Le document est très prolixe: il comprend seize points! On commence par une rétrospective élogieuse sur les résultats obtenus jusqu'à maintenant. En outre, on affirme qu'un financement définitif pour la politique

agraire doit être trouvé avant la fin de 1969 — et ça presse effectivement! Ensuite, il y est dit qu'il faut accélérer la procédure, afin d'arriver à une union économique. Ce n'est qu'au point 13 (!) que l'on parle de l'accueil de nouveaux membres. Il y est dit textuellement:

Ils (les présidents) soulignent leur unanimité en ce qui concerne le principe de l'élargissement. Dans la mesure où les pays candidats acceptent les traités et leur finalité politique, la juridiction en vigueur depuis le début du traité et les options prises en ce qui concerne l'achèvement de la CEE, les chefs d'Etat et de gouvernement appuieront l'ouverture de négociations entre la CEE et ces pays.

Le point 14 stipule que, dès le début de ces négociations, on engagera des conversations sur leurs rapports avec la CEE avec les autres pays de l'AELE qui exprimeront un tel vœu!

Pas de date pour le début des négociations

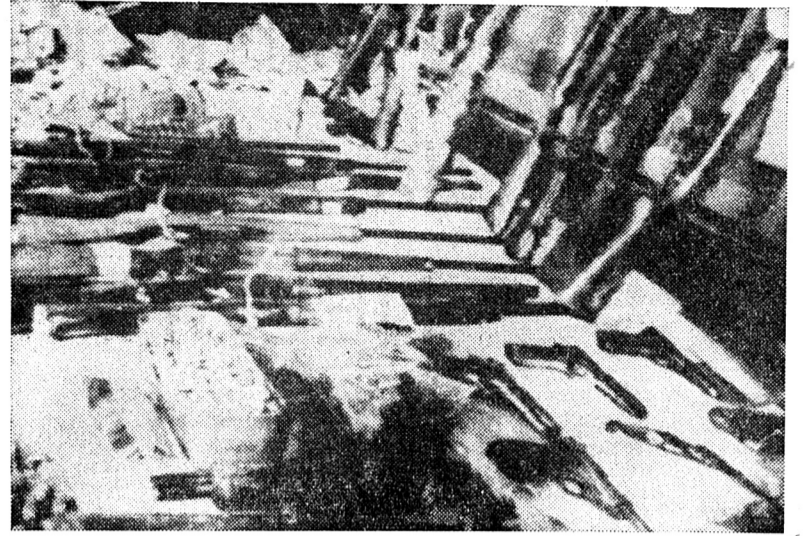
Les Allemands et les Hollandais, notamment, ont insisté fortement pour obtenir la fixation d'une date marquant le début des négociations pour un élargissement de la Communauté. On parle maintenant de dates, comme du 30 juin de l'année prochaine. Mais, dans le communiqué officiel, ce point est laissé dans le vague. En revanche, on ajoute dans la conclusion que les ministres des affaires étrangères doivent examiner le programme de l'union politique et faire des propositions avant juin 1970. C'est plus une entrave qu'un élargissement.

On n'en sait donc pas davantage qu'avant sur la date des négociations avec les Anglais. On se demande même si elles auront lieu l'année prochaine. En tout cas, Pompidou a assuré sa position par toute une série de réserves. Les commentaires optimistes des participants à la conférence ont pour objet de faire briller le résultat modeste de la conférence de La Haye.

Pour les Anglais et les autres membres de l'AELE, il ne reste rien d'autre à faire que d'attendre, mais sans rester inactifs. Ils ont encore beaucoup à faire pour améliorer leur coopération dans la petite Zone de libre-échange. En outre, on a réussi dans certains domaines, comme dans le droit sur les brevets, à jeter un pont vers la CEE pour des délibérations communes.

(« Tagwacht ».)
Max WEBER.
Traduction: J.-P. Métral.

L'Ouest est toujours sauvage...



A consulter les statistiques sur les ventes d'armes à des particuliers, à lire les innombrables relations de meurtres, isolés ou en série, commis par des individus ou des gangs, on doit bien constater qu'aux Etats-Unis un nombre affolant de gens considèrent encore que la poudre a plein « droit de parole » dans les rivalités et les discussions humaines, et qu'il est resté quelque chose — trop, et le pire! — du « wild west » du siècle dernier. Notre photo: une partie des armes trouvées par la police après l'assaut qu'elle a donné, au début de la semaine, au quartier général des « Panthères Noires » à San Francisco: grenades, carabines, revolvers, dynamite... une jolie panoplie, qui n'est certainement pas un cas unique, et qui donne à penser que la Suisse pourrait peut-être exporter là-bas le « petit livre rouge »; il y serait à coup sûr beaucoup plus à sa place que chez nous!

Les assassins du propriétaire du «Shangai» à Lausanne vont être jugés

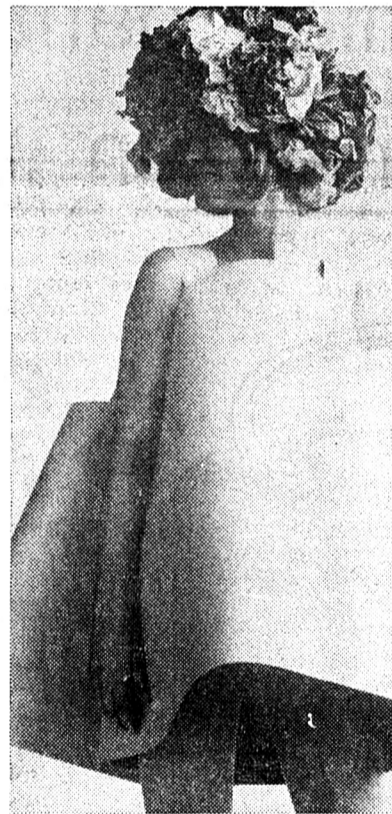
Trois Français qui avaient assassiné, dans la nuit du 19 au 20 juillet 1968 pour le voler, M. Kou Koue Sien, propriétaire du restaurant Le Shangai, à Lausanne, comparaitront le

22 décembre prochain devant la Cour d'assises des Vosges. Il s'agit de Michel Cabaud, sommelier dans l'établissement, 23 ans, Marc Mainka, 21 ans, garçon de café, et de Michel Emsheimer, 20 ans, menuisier.

C'est Cabaud qui semble avoir été l'instigateur du traquenard qui coûta la vie à M. Kou Koue Sien. Le 19 juillet 1968, au soir, les deux acolytes, venus en « clients » firent en sorte que leur repas se prolonge jusqu'à 23 heures, heure de départ du dernier garçon de buffet. Dès lors tout fut aisé pour les trois bandits. Tandis que l'infortuné restaurateur confiait eux derniers « clients » la recette du consommé chinois qu'ils venaient de lui commander, Cabaud muni d'un poivrier en bois grand modèle, le frappa violemment à la base du crâne.

M. Kou Koue Sien qui n'avait pas perdu totalement connaissance fut ensuite traîné dans les W.-C. où il décéda des suites de ses blessures. Ses meurtriers, nantis de 5220 fr. s., volés dans le coffre-fort et dans le tiroir-caisse, prirent aussitôt le train pour Paris; ils devaient être arrêtés quelques semaines plus tard, Mainka à Epinal, Emsheimer à Cannes et Cabaud à La Rochelle.

Fantaisie de papier



L'exposition MAGIE DU PAPIER, au Musée des beaux-arts à Zurich, s'est ouverte avec un défilé de mode en papier où l'on pouvait admirer les dernières créations de la classe de mode de l'Ecole des beaux-arts de Zurich. Jusqu'à la fin de janvier, on peut visiter cette magnifique exposition qui présente d'autres séduisantes autant qu'inattendues applications modernes de ce matériau que la chimie a réussi à rendre moins éphémère.

AUJOURD'HUI...

SAMEDI 13 DÉCEMBRE: Je lis dans l'intéressant essai de G.-A. Chevallaz, La Suisse ou le Sommeil du Juste, ceci (p. 31): « Par rapport à 1939, indice 100, les enquêtes générales de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail établissent, pour 1965, les indices de salaires suivants: ouvriers qualifiés, 373; ouvriers semi-qualifiés, 407; femmes, 437; employés, 338, alors que l'indice des prix à la consommation, à même référence, est de 215. » Et de conclure à une revalorisation du salaire réel et à un accroissement sensible du revenu moyen.

J'avoue garder quelques doutes. Je prendrai mon propre exemple: en 1939, j'étais gymnaste, et j'avais des cours de 8 h. à midi et de 2 h. à 4 h. ou à 5 h. Je rentrais chaque jour dîner chez moi. Aujourd'hui, mes élèves gymnastes ont fréquemment des cours de 1 h. à 2 h. (latin, gymnastique...), et par conséquent doivent « dîner en ville ». D'autre part, habitant Vennes, j'étais parmi ceux qui étaient le plus éloignés de l'école. Encore pouvais-je faire la route à pied. Aujourd'hui, la ville s'est étendue. Nombreux sont mes élèves qui doivent prendre un train, un trolley, ou posséder un vélomoteur. Peut-on alors conclure que « la condition du salarié » a marqué « une nette amélioration »? Oui, sans doute, mais pas autant que les chiffres pourraient le laisser croire. Mythe, pour une part, de la « société de l'abondance »! Jeanlouis CORNUZ

Cela s'est passé dans notre pays

POUR LE RUANDA. — Le Conseil fédéral a accordé un montant de 605 000 fr. au collège officiel de Kigali, au Ruanda. Ce montant a été prélevé sur le crédit cadre de coopération technique avec les pays en voie de développement. Il s'agit de la première école secondaire publique au Ruanda. Elle est dirigée par le Département missionnaire des églises protestantes de Suisse romande.

UN AIGLE A MOUDON. — Un aigle a fait son apparition, mardi, aux environs du village de Martherenges, près de Moudon, où il a dévoré un chat. Un habitant du lieu, naturaliste à ses heures, s'est intéressé aux évolutions du grand oiseau, qu'il a aperçu encore mercredi et jeudi. Vendredi, le

brouillard était trop dense pour permettre des observations. Un autre habitant de Martherenges a déposé de la viande à son intention. Il est bon de rappeler que l'aigle, animal grandement utile par son rôle de police sanitaire dans la nature, est totalement protégé en Suisse et que de fortes amendes sont prévues pour tout contrevenant.

UN ENFANT ATTEINT PAR UNE BALLE. — Sur le chemin de l'école, à Bretzwil, un garçon de 9 ans a été atteint par un projectile, provenant vraisemblablement d'un flobert, et qui a pénétré dans le côté gauche de la poitrine. Il a été transporté à l'hôpital par une femme, alertée par les cris de l'enfant.

Comment lutter contre les accidents

Un rapport fédéral sur les moyens de lutter contre les accidents de la circulation vient de paraître. Il a été rédigé par une commission d'experts, à la demande du Département de justice et police, et sera transmis au Conseil fédéral. Ce rapport de 200 pages ne contient aucune sensation. Il comporte 94 recommandations, concernant notamment la vitesse des véhicules. La commission renonce à proposer une limitation générale hors des localités. Il faudrait en revanche multiplier les limitations locales aux endroits dangereux. Sur les autoroutes, les vitesses conseillées devraient être maintenues. Il ne paraît

pas opportun, en revanche, de prévoir une vitesse maximale pour les nouveaux conducteurs.

L'âge minimum pour l'obtention du permis de conduire ne doit pas changer. Il faut, en revanche, encourager l'éducation des usagers et rendre obligatoire l'enseignement du Code de la route dans les écoles. Pour les élèves conducteurs, on devrait disposer de pistes spéciales. Le rapport estime encore que dès qu'on disposera d'un procédé rapide permettant de tester sur le plan psychologique tous les candidats au permis d'élève conducteur, il faudra généraliser son application.

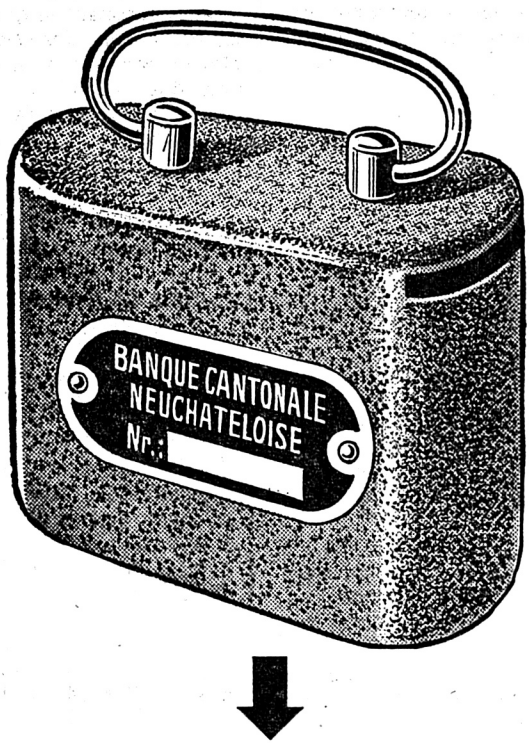


Pour inciter les jeunes à épargner
la **BANQUE CANTONALE**
NEUCHÂTELOISE lance son

Livret d'épargne
«Jeunesse» à

5%

NEUCHÂTELOIS, placez vos
économies dans **VOTRE** banque cantonale
Elle bonifie un intérêt de



→ **3³/₄%** sur ses livrets d'épargne
nominatifs (dès la fin du mois)

→ **5%** sur ses livrets d'épargne
«Jeunesse»

→ **5%** sur ses bons de caisse à 3 ans

↓
5¹/₄% sur ses bons de caisse à 5 ans

Tous ces dépôts jouissent de la **garantie de l'Etat de Neuchâtel**
et aident à financer les constructions de première nécessité dans le
canton de Neuchâtel **uniquement**

LA VIE CULTURELLE

FROCHAUX OU LE CIVISME CRITIQUE

Claude Frochaux est libraire de formation et, comme beaucoup d'entre eux, écrivain de vocation. Son tempérament volontiers polémique et sa profonde connaissance des problèmes suisses l'ont conduit à la rédaction d'un écrit pamphlétaire: « Heidi ou le Défi suisse ». En dépit des apparences, il ne s'agit pas seulement d'un livre satirique, encore moins d'une fumisterie.

Une moue suggestive

Frochaux a quelque chose du potache frondeur et tient le langage incisif du sociologue contestataire. Qualités bien françaises, dont il se défendrait d'exploiter les ficelles si d'aventure on l'accusait de félonie — ce qui doit être déjà fait. L'on devine en la matière les arguments flèches dont veulent l'accabler ses adversaires. Par exemple, Frochaux ne lit point la langue de Goethe; n'est-ce pas déjà un signe d'insoumission aux dogmes fondamentaux du civisme? Qu'importe si, en l'occurrence, il explique à son interlocuteur borné que son véritable souci est de goûter les meilleures œuvres de Gottfried Keller et de C.-F. Meyer dans de bonnes traductions, facilement accessibles. Le pharisaïsme de son interlocuteur déforme le propos et s'apprête à l'accuser d'inculture; un fossé culturel entre la Suisse romande et la Suisse allemande, allons donc!

Pourtant Frochaux reste relativement calme, se contente de répliquer de sa moue suggestive, mais jamais méprisante; alors on sait de quel côté de la barrière se trouve la vérité; on est pour lui, on adhère souvent plus à sa manière qu'à ses

idées, parce que Frochaux est intelligent; et s'il lui arrive de se tromper, il le fait en homme pénétrant et perspicace, quelqu'un qui sent ses propres contradictions.

La lucidité

De paternalisme, il en est incapable. Le mariage avec une sainte morale de « l'helvétique grandeur », il n'y a peut-être jamais pensé. Encore pourrait-on déceler par-ci par-là des velléités d'attendrissement à la pensée d'un Ramuz persécuté par l'étroitesse d'esprit de ses compatriotes, mais rien là qui puisse nous étonner; cette image est encore vivace dans l'esprit des jeunes générations de Valdois.

Ce qui frappe encore chez lui, c'est sa lucidité en face de ses propres contradictions, qu'il ne prétend pas résoudre sans nous en avoir fait part. Comme il incarne assez parfaitement le désarroi moral et philosophique du jeune Suisse de 1969, nous partageons presque sereinement ses appréhensions, nous ressentons ses révoltes et ses colères, avec, il faut bien le dire, un brin de mauvaise conscience pour ne pas les avoir exprimées nous-même, pour s'être autocensuré — selon ses propres termes —, pour avoir, somme toute, choisi la fuite.

Les contradictions helvétiques

Mais en quoi consistent ces fameuses contradictions helvétiques dont l'exposé* occupa une large partie de son intervention? Elles sont pour la plupart si intégrées à l'ensemble de nos actions qu'il ne serait pas exagéré de dire que le Suisse est por-

teur des contradictions de son pays et a, à cause de cela, un comportement sans cesse équivoque. Il est, selon Frochaux, introspectif et superficiel, tolérant et buté, spiritualiste et terre à terre, accueillant et xénophobe, etc., etc. Le chapelet n'en finit plus.

Si l'on s'arrêtait là, la réplique serait facile: cela n'appartient pas seulement aux Suisses, c'est le portrait du « mal du siècle » que vous faites là. Ce qui devient, par contre, intéressant, c'est que ce comportement reste tout aussi contradictoire lorsque nous passons à l'action. Prenons quelques exemples: face à l'Europe nous éprouvons un attachement moral, mais nous n'avons pas de conscience politique européenne, contradiction doublée d'une réelle méfiance sur le plan économique-financier. Notre neutralité est battue en brèche ou défendue mordicus, mais toujours telle que l'histoire nous l'a livrée, alors qu'elle est peut-être simplement reconvertible dans ses conceptions. Le vote des femmes est interprété comme un combat progressif en même temps qu'il sombre dans le folklore, parce que récupéré par le patriarcat.

Quelques-unes de ces contradictions ne sont qu'apparentes. On peut en effet se demander — et on posa la question ce soir-là* — pourquoi la presque totalité de nos quotidiens suisses romands sont animés par des rédacteurs qui « pensent à gauche », alors que la direction appartient au grand capital? Réponse quasi spontanée de Frochaux: ces rédacteurs de « gauche » se gardent bien de dépasser la mesure et pratiquent avec application l'immolation de leurs

idéaux révolutionnaires. Mais la question est peut-être plus grave. Le problème de l'information est un, le combat de la gauche est autre.

La démocratie est un combat et non un acquis

La gauche est-elle menacée de « collaboration »? La question est délicate par le fait même qu'elle est posée. On aimerait y apporter quelques nuances, l'édulcorer un brin. La perspective d'une réponse pessimiste ne reconforte guère en effet.

Il faut bien avouer, pour emboîter le pas à Claude Frochaux, que le plafond idéologique de la démocratie est atteint; nous avons épuisé, sur le plan politico-administratif, toutes ses nuances formelles. Alors que faire?

On voit poindre quand même une lueur revigorante: *déplacer la lutte pour la démocratie sur le plan économique et financier*, combat essentiel pour Frochaux, admettre que la répartition des richesses est susceptible d'être encore améliorée par de saines options de planning, par un pragmatisme éclairé et combattre ainsi pour une meilleure répartition des pouvoirs.

Contradiction suprême: s'il nous faut un modèle, ajoute Frochaux, n'allons pas le chercher dans la notion purement formelle de participation, mais dans les restructurations de certaines entreprises. Qu'est-ce à dire?

Faut-il comprendre que, sous la menace technocratique, celles-ci trouvent d'efficaces moyens pour préserver la démocratie interne et ainsi les pouvoirs des gros et des moyens actionnaires?... Certainement, mais que l'on nous entende bien: il ne s'agirait pas ici seulement d'élargir ni d'ailleurs d'inverser, mais d'étendre l'intérêt du débat en créant un nouveau concept de communauté à larges composantes géographiques. Il faudrait redistribuer les pouvoirs en fonction du nombre et de ce qu'il représente, cela veut dire qu'il faut, en l'utilisant comme modèle théorique, contester à l'entreprise capitaliste son rôle de cellule mère, la faire éclater — sans nuance terroriste — et reprendre comme unité originelle la région.

Frochaux ne va pas si loin, et c'est dommage.

S'il s'agit de faire éclater l'entreprise de type capitaliste, aux pouvoirs de concentration accrus, ce n'est pas pour s'imposer une spatialité contraignante et antidémocratique telle qu'un territoire limité par des frontières historiques et politiques. La région est un tissu organique aux structures complexes dont les composantes apparaissent aujourd'hui assez nettement.

Sans cette réforme fondamentale, bidimensionnelle, verticale et horizontale, la démocratie économique est un leurre et la démocratie politique une berceuse hivernale.

J.-C. PERRIN.

* Jeudi 27 novembre, Club 44, La Chaux-de-Fonds.

Aristophane

au Théâtre Création de Lausanne

On sait que la « Paix », comédie d'Aristophane, fut créée à Athènes, en 421 avant Jésus-Christ, alors que la première guerre du Péloponnèse touchait à sa fin. C'est sans doute en songeant à ces circonstances qu'Alain Knapp, animateur du Théâtre Création a jeté son dévolu sur cette œuvre qui semble présenter une certaine actualité. Bien entendu, il s'agissait d'adapter, de transposer à notre époque les allusions destinées aux Athéniens d'alors. C'est ainsi que cela se passe en général, lorsqu'on exhume les comédies d'Aristophane.

Reste à savoir, premièrement, si cette exhumation se justifie et, secondement, si elle donne lieu à un spectacle intéressant et de bonne qualité.

Eh! bien non, hélas, deux fois non si l'on en juge par ce que nous avons vu au Théâtre municipal de Lausanne. Peut-être qu'une mise en scène somptueuse, un texte bien maîtrisé, des mouvements bien réglés eussent mis en valeur l'ouvrage du dramaturge antique. On est bien loin du compte. La mise en scène « collective »... et l'interprétation semblent inachevées, imprécises, pesantes, maladroitement balbutiantes, entachées de parti pris. On se complait dans la laideur gratuite dans le grotesque facile.

Lorsque, l'an dernier, Knapp et son équipe nous ont présenté les « Bobacs », on avait l'impression et l'espoir que cette expérience, menée en profondeur, pouvait déboucher sur quelque chose. Hélas, il nous faut déchanter. Cette jeune troupe allie la candeur à la prétention. Elle se meut apparemment dans une sorte de narcissisme, dans une existence en vase clos. Alain Knapp et ses camarades ne se prennent pas pour les queues de la poire, oh! non. Mais, en quittant les lieux de cette décevante expérience on pouvait se demander où se trouvaient les poires. Cela, c'est une autre chanson. Cependant, ce ne sont pas de telles entreprises qui concourront victorieusement à ce renouveau dramatique dont Théâtre Création et d'autres troupes de ce genre se font les champions. Parmi les quelque trois cents spectateurs occupant le quart de la salle, on voyait des gens qui semblaient partager la propre satisfaction des comédiens. Tant mieux pour eux. Cela ne fait qu'une poignée d'individus. C'est trop peu. Heureusement que ce « message », commencé à 20 h. 30, se terminait à 22 heures. Il m'eût été difficile de l'accueillir plus longtemps.

Géo-H. BLANC

GENÈVE: Salon de la jeune gravure suisse. — Le 2^e Salon de la jeune gravure suisse s'ouvre aujourd'hui au Musée d'art et d'histoire de Genève. Il a été organisé par la ville de Genève en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire. Cinquante-deux artistes de moins de quarante ans, suisses ou étrangers domiciliés en Suisse, y seront représentés par un ensemble de plus de 200 gravures.

ÉCRIVAINS DE CHEZ NOUS:

EMMANUEL BUENZOD

Dans son petit livre intitulé *Heidi ou le Défi suisse*, Claude Frochaux s'en prend, non sans raison, à ce que la littérature de chez nous a volontiers de bucolique: « Et puis, il faut bien le dire, parce que tout le mal vient de là: nous sommes, en Suisse romande, saturés de littérature agreste et terrienne. Nous n'en pouvons plus, nous demandons grâce. C'est très bien le Gros-de-Vaud, la Côte, le Valais, tout ça, mais il faut comprendre, nous en avons trop mangé. Les moissons, les vendanges, le saucisson, les taupes, d'accord... mais dans vingt ans. On demande une trêve. On lève le drapeau blanc. »

Petite Banlieue,* d'Emmanuel Buenzod, lui plairait-il davantage? Non, sans doute, car un peu plus loin il précise: « Attention, pas la banlieue, pas la Rosiaz ou Pully, ne trichons pas. Non, la pleine ville avec son néon qui se reflète sur les pavés luisants, ses snack-bars qui fleurissent sur le coca-cola et ses amoureuses en mini-jupe. Ce serait tellement reposant, tellement différent. » Du moins, Bernard Ménétrety, le héros de Buenzod, finit-il par aller habiter en ville, à laquelle il demande une guérison.

Car *Petite Banlieue*, c'est d'abord l'histoire de Ménétrety et de sa femme, Elisabeth. Histoire banale entre toutes: le trois-pièces-et-cuisine dans un immeuble locatif, les deux enfants, dont l'aîné va à l'école; le travail quotidien dans un bureau, pareil à tous les autres bureaux; et puis la routine conjugale, l'ennui... Et puis, un « beau » jour, la rencontre de Jeannette, la petite fleuriste; la fugue à deux vers « la Côte d'Azur » — ou Paris, ou les châteaux de la Loire, quelle importance? — le retour piteux, deux mois plus tard, une fois dépensé l'argent de la paie; le pardon accordé par l'épouse offensée; le pardon accordé aussi par la « société » offensée, qui se contente de changer Bernard de bureau (car enfin, il y a eu « scandale », quand le « pot aux roses » a été découvert) et de le mettre pendant quelque temps dans un poste subalterne où il sera moins bien payé, entendez: plus mécontent. Tout rentre ainsi dans l'ordre, grâce à l'indulgence compréhensive de l'entourage, grâce à l'amicale indulgence des amis, Deladoey d'abord et Thalmann ensuite. *Petite Banlieue* est un livre étonnamment moral.

Si moral, si bien-pensant, que j'en ai été tout d'abord un peu éberlué: de *Un Monde fou*, et surtout de *Mainmise*, j'avais gardé le souvenir de quelque chose de plus nerveux. Et des *Impurs*, et du *Canot ensablé*, et des *Iles de Mémoire*, car — j'aurais dû commencer par là — Emmanuel Buenzod, qui est un musicologue de renommée européenne, est aussi l'auteur d'une vingtaine de romans ou de recueils de nouvelles, qui font de lui l'un de nos écrivains les plus féconds, de nos conteurs parmi les meilleurs. Et puis, à la réflexion, je me suis rendu à l'évidence: voici le roman réaliste vaudois; voici ce que nous sommes, y compris, justement, ce côté moral et bien-pensant. Ménétrety rentre chez lui? incapable même dans l'adultère de quelque style, de quelque allure? Eh! bonnes gens, en je ne sais plus combien avant Jésus-Christ, après avoir eux aussi quitté leurs foyers (avec femmes et enfants il est vrai), les Helvètes rentrèrent chez eux après avoir poussé un peu du côté de l'Auvergne. La route était ouverte, ils préférèrent regagner leurs foyers...

Emmanuel Buenzod excelle à camper des types de chez nous (non pas des terriens, non pas des paysans et des vigneron: Frochaux a parfaitement raison, il

n'y en a plus dans notre canton qu'une minorité), employés, petits commerçants, fonctionnaires. A les camper, à les faire parler, échanger quelques mots toujours les mêmes: « Bien le bonsoir, monsieur Ménétrety. — Bonsoir, monsieur Bataillard... — Bonne journée? — Comme d'habitude... Et vous? — Ça va. » La « conversation » pourrait continuer. Pendant des années, j'ai pénétré chez un vieil oncle, lui attendant que je demande: « Comment ça va? », et moi sachant qu'il répondrait: « Comme les vieux! » On n'a rien à se dire. Aussi bien, le mot, les mots ne signifient plus rien, ou plus exactement et au contraire: ce sont de purs signes, partie d'une sorte de rituel, qui ne sont plus chargés d'exprimer une idée, de communiquer une opinion, mais seulement de tenir leur place dans un cérémonial!

C'est ce cérémonial qu'Emmanuel Buenzod développe à nos yeux, avec sa lenteur vaudoise, sa prudence, ses médiocres phrases sur la pluie, sur le beau temps, sur la menace atomique, aussi, car nous sommes en 1960, mais aussi avec son caractère bon enfant; son humour à peine exprimé:

« Grosse fortune peut-être, répétait-il sentencieusement, mais petite, très petite éducation. »

Nous voyons le personnage, nous l'entendons, parce que nous l'avons entendu, hier, aujourd'hui, naguère. Comme nous reconnaissons les commentaires qui suivent pareille déclaration, les réflexions qu'on « on » fait en pareilles occasions, et en d'autres:

Après quoi il faut reconnaître que vouloir juger du point de vue d'autrui, se mettre, comme on dit, dans sa peau, est une entreprise qui ne mène pas à grand-chose. On attend des gens le minimum d'attention et d'égards qu'on s'estime en droit de recevoir...

Jusqu'ici, ces réflexions de « on » qui n'est personne. Mais qui est nous en même temps, avouons-le, et c'est pourquoi brusquement le pronom change: « ... en droit de recevoir; mais qu'est-ce qui nous assure que leurs propres soucis leur laissent le loisir d'y songer? Au surplus, pourquoi s'engageraient-ils au-delà de ce que leur propre nature les porte à communiquer? »

Auteur de *Nouvelles vaudoises*, Emmanuel Buenzod nous annonce à paraître *La Vaudaise et autres Nouvelles vaudoises*. Il connaît son pays: La Tour-de-Peilz, où il demeure; Morges, où parfois il vient résider. Il en connaît les défauts — paradoxalement, on se demande parfois s'il ne faudrait pas citer en premier lieu une certaine absence de vices! Ou, comme le dit Gilles quelque part: « notre côté gnian gnian » — et il en connaît aussi les vertus: chez tous ces médiocres habitants de banlieue, du moins aucune méchanceté, une étonnante gentillesse, et c'est bien quelque chose.

Que dire encore? Tout, dans un tel livre, est dans l'écriture, dans l'art du conteur, dans l'attention minutieuse portée aux gens et aux choses, minutieuse et narquoise; minutieuse, mais non sans malice, non sans humour, parce que les gens se prennent doucement au sérieux (que ce soit la sérénade donnée par les musiciens de l'Amicale du Rivage à leur président, « un Hirschbrunner », dévoué soyons-en sûr; ou les discussions engagées entre les citoyens au sujet du remaniement parcellaire...), eux et leurs affaires, qui ne sont pas sérieuses, et leurs cérémonies, et leur cérémonial — disons mieux: notre cérémonial.

Jeanlouis CORNUZ.

* Editions Rencontre, Lausanne 1969.

L'Open Theater de New York

Mardi et mercredi derniers, l'Open Theater est venu présenter à Lausanne « The Serpent » et « Terminal », deux spectacles « rituels », résultat de créations collectives élaborées par la troupe et par certains écrivains dramatiques new-yorkais.

« Le Serpent », inspiré de la Genèse et évoquant certains faits contemporains, notamment les assassinats de Kennedy et Luther King, est une sorte de fresque mimée, rythmée, d'une belle force dramatique et élémentaire. L'expression plastique prend ici une importance primordiale. Certaines scènes, notamment la tentation d'Eve par le serpent, que figurent une dizaine de comédiens entraînés, sont d'une remarquable puissance d'évocation. Par des raccourcis fulgurants, on passe de l'accouplement — très nettement et brutalement représenté — à la naissance puis à la vieillesse. Il y a sans doute, dans tout cela, une bonne part de candeur. Certains passages sont tout simplement de l'histoire biblique pour grandes personnes. Cela fait parfois un peu boy-scout. Mais nous avons là le résultat d'un énorme travail, d'une réflexion approfondie,

d'un effort de renouvellement incontestable et d'un sens de l'effet atteignant, en général, son but.

Le deuxième spectacle, « Terminal », nous conduisait dans un hôpital dont les malades, vraisemblablement des aliénés, se dirigent vers la mort. Puis ces mourants interrogent les morts et cherchent à percer le mystère du trépas. J'ai été beaucoup moins convaincu par cette démonstration où l'Open Theater semble prisonnier de ses propres procédés et qui contient de nombreuses facilités et des scènes tournant court. De plus, ces spéculations sur l'au-delà m'ont toujours paru assez vaines et assez gratuites.

Ces deux spectacles me semblent refléter aussi le malaise d'une société qui se contemple elle-même, qui s'analyse elle-même, qui se place sous le microscope, sous le stéthoscope... J'y pressens le signe d'une décadence, ou tout au moins un cri d'angoisse. Certaines scènes des spectacles de l'Open Theater célèbrent la vie. Elles sont rares et se noient dans toutes celles qui nous donnent le tableau de l'absurdité et du néant dans lesquelles baignerait la condition humaine.

Géo-H. BLANC

PROGRAMMES



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

SIERRE SERA-T-IL BATTU À KLOTEN?

RADIO

Samedi 13 décembre 1969
SOTTENS. — 16.00 et 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 18.00 Inf. 18.05 Micro dans la vie. 18.45 Sports. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Propos du caviste. 20.00 Magazine 69. 20.20 Discanalysé. 21.10 «Le Cas Marcillaud», pièce. 21.50 Chanson à la une. 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 23.20 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non stop.

Second programme de Sottens. — 16.15 Métamorphoses en mus. 16.45 Chante jeunesse. 17.00 Kiosque à mus. 17.15 Nos patois. 17.25 Per il lavoratori italiani. 18.00 Swing-sérénade. 18.30 A vous le chœur. 19.00 Correo español. 19.30 Feu vert. 20.00 Inf. 20.10 Disques. 20.30 Entre nous. 21.30 Sports et musique.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Cinémagazine. 17.00 Hit-parade. 18.00 Inf. 18.20 Actualités sportives et mus. légère. 19.15 Inf. 20.00 Partout, c'est samedi! 21.00 Succès. 21.30 Carte de visite pour Mahalia Jackson. 22.15 Inf. 22.25 Entrons dans la danse. 23.30 Mus. de danse.

Dimanche 14 décembre 1969
SOTTENS. — 7.00 Bonjour à tous! - Inf. 7.10 Sonne les matines. 8.00 Miroir-première. 8.15 Concert matinal. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert dominical. 11.50 Disque préféré de l'auditeur. 12.00 Inf. 12.05 Terre romande. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 et 14.00 Inf. 14.05 Récréation. 14.30 Auditeurs à vos marques! 16.00 Inf. 16.30 Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 69. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 Galette lyrique. 21.45 Jardin secret. 22.15 Point d'orgue. 22.30 Inf. 22.35 Passage du poète.

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche! 9.00 Inf. 9.05 Réveries aux quatre vents. 12.00 Midi-mus. 14.00 «L'Affaire Blaireau», feuilleton. 15.00 Fautouil d'orchestre. 16.30 Variétés-magazine. 17.15 Votre dimanche. 18.20 Echos et rencontres. 18.40 Orgue. 19.10 Mystères du microsillon. 19.35 Secrets du clavier. 20.00 Inf. 20.10 «Fidélis», opéra. 21.20 Mus. du passé. 21.50 Ecoute du temps présent. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 7.45, 12.30, 19.15, 22.15, 23.25. 7.00 Concert. 7.55 Message. 8.00 Cantate. 8.25 Orgue. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Mus. sacrée. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Radio-orch. 11.25 Evocation. 12.00 Solistes. 12.45 Mus. de concert et d'opéra. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Mus. champêtre. 14.40 Ensemble à vent. 15.00 Collectionneurs de tous genres. 15.30 Sports et mus. 17.30 Mus. à la chaîne. 18.45 Sports. 19.15 Inf. 19.30 Mus. au coin du feu. 19.40 Mus. pour un invité. 20.30 Opérettes. 20.45 Essai. 21.30 Musicorama. 22.20 Sur les chemins. 23.00 Mélodies avant minuit. 22.50 Lecture. 23.30 Divertissement musical.

Lundi 15 décembre 1969
SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 À votre service! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Crescendos. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «L'Affaire Blaireau», feuilleton. 13.00 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour. 6.20 Mus. récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Autoradio. 8.30 Concerto. 9.00 Le cœur du monde. 10.05 Divertissement pop. 11.05 Carrousel. 12.00 Orch. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. récréatif. 15.05 Mus. champêtre. 15.30 Récit en dialecte.

TV ROMANDE
Samedi 13 décembre 1969
 16.10 Bilder auf deutsch. 16.30 Dessins animés. 16.45 Jardin de romanin. 17.05 Samedi-jeunesse. 18.00 Bulletin. 18.05 Madame TV. 18.30 Bonsoir. 18.55 Les Poucetofs. 19.00 «La Route», feuilleton. 19.35 Affaires publiques. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour international. 20.40 «De Doux Dingues», film. 22.45 Téléjournal. 22.55 C'est demain dimanche.

Dimanche 14 décembre 1969
 10.45 La foi en liberté. 11.45 Table ouverte. 12.40 Bulletin. 12.45 Revue de la semaine. 13.05 Sélection. 13.30 Livres pour toi. 14.00 Il faut savoir. 14.05 «Au Revoir, Monsieur Grock», film. 15.40 Images pour tous. 18.00 Bulletin. 18.05 Football. 18.55 Présence protestante. 19.15 Horizons. 19.35 Dessins animés. 20.00 Téléjournal. 20.15 Actualités sportives. 20.40 Objectif tour du monde. 21.25 Après l'accident. 22.55 Bulletin. 23.00 Méditation.

TV FRANÇAISE
Samedi 13 décembre 1969
1re chaîne. — 16.20 Samedi et Cie. 17.50 Dernière heure. 17.55 Schmilblic. 18.10 Vivre en France. 18.55 «L'Adorable Clapotis», film. 19.00 Actualités régionales. 19.25 «Café du Square», feuilleton. 19.45 Inf. première. 20.20 Cavalier seul. 21.05 En votre âme et conscience. 22.50 Télénuît. 23.10 Catch.

2e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.40 Contes fantastiques. 20.10 Des chevaux et des hommes. 20.30 24 heures sur la II. 21.05 Musicolor. 22.05 Chapeau melon et bottes de cuir. 22.55 Une famille nommée Bonaparte. 23.25 On en parle.

Dimanche 14 décembre 1969
1re chaîne. — 8.55 Télématin. 9.00 Tous en forme. 9.15 À Bible ouverte. 9.30 Orthodoxy. 10.00 Présence protestante. 10.30 Jour du Seigneur. 11.00 Messe. 11.53 Midi moins sept. 12.00 Dernière heure - Séquence du spectateur. 12.30 Lire et comprendre. 13.00 Télé-midi. 13.15 Thibaud. 13.45 Le francophonisme. 14.15 Histoires sans paroles. 14.50 Télé-dimanche. 17.20 «Massacre à Furnace Creek», film. 18.45 Les trois coups. 19.15 Les chevaliers du ciel. 19.45 Inf. première. 20.10 Sports dimanche. 20.40 «Le Chemin des Écoliers», film. 22.00 Marc Chagall. 23.00 Télénuît.

2e chaîne. — 9.00 RTS promotion. 14.05 «Marco Polo», film. 15.45 «Invitée du dimanche». 17.50 Ski. 18.05 Concert. 18.40 Chef-d'œuvre en péril. 19.40 Voyage au fond des mers. 20.30 24 heures sur la II. 21.05 «Les Chevaux de Feu», film. 22.40 Bibliothèque de poche. 23.15 On en parle.

Lundi 15 décembre 1969
1re chaîne. — 10.12 TV scolaire. 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé-midi. 13.15 Midi-magazine. 14.03 TV scolaire. 14.45 «L'Assassinat du Père Noël», film.

Le premier tour qualificatif n'est pas bouclé. Néanmoins, l'heure de la décision approche. Ce que l'on peut déjà dire, c'est que La Chaux-de-Fonds et Sierre sont déjà qualifiés. Mais qui prendra les points de bonification (trois au premier, deux au deuxième et un au troisième)? Pour La Chaux-de-Fonds, qui reçoit Langnau ce soir aux Mélézes, il semblerait que son programme s'allège quelque peu. Par contre, pour Sierre, les jours qui viennent seront difficiles. Ce soir, Sierre joue à Kloten, alors que mercredi les Valaisans seront aux Vernets. Et comme l'indique le classement, tant Kloten que Genève-Servette ne peuvent faire des cadeaux. Il faudra donc que les Valaisans sortent toutes leurs réserves s'ils ne veulent pas connaître des désillusions. Mais y parviendront-ils? On en doute. Et, tant à Kloten qu'à Genève, Sierre peut être battu.

Mais, auparavant, Genève-Servette a lui aussi un difficile déplacement. Ce soir, les Genevois jouent à Berne, là où La Chaux-de-Fonds avait connu sa première défaite. Comme Pelletier, Laurendeau a maintenant des problèmes avec ses blessés. Si Pelletier jouera une fois de plus sans Stammbach, sans Kunzi et sans André Berra (malade), Laurendeau, lui, devra peut-être remplacer Stuppan et E. Rondelli. Dernier match de la soirée: Viège reçoit Zurich. Une occasion pour les Valaisans de rejoindre son adversaire du jour.

SUSPENSE EN LIGUE B

Si, dans le groupe de la ligue B, les affaires sont à peu près liquidées, Ambri, Davos, Lugano et Coire disputant certainement le tour final pour l'ascension en ligue nationale A, en revanche, dans le groupe ouest, c'est le véritable suspense. Bienne (actuellement premier) comme Lausanne (dernier) ont encore à peu près les mêmes chances. Il faudra donc attendre les derniers matches pour tout savoir. Pour l'heure, nous aurons ce soir Fribourg-Thoune, Young-Sprinters-Sion et Villars-Champéry—



Jurg Lott (N° 2) et Fehr seront-ils assez forts pour arrêter les attaquants valaisans

Lucerne. Au moment où ces lignes paraîtront, vous connaîtrez le résultat du match Bienne—Lausanne qui a eu lieu hier soir.

Football: La dernière journée

La neige, le froid, quoi, c'est l'hiver! Il est donc grand temps que l'on arrête le «massacre», que la pause du championnat suisse de football arrive.

Dimanche, c'est la dernière journée du premier tour. Elle se présentera pour la ligue nationale A de la manière suivante (mais, entre-temps, un match aura eu lieu samedi, Winterthur—Saint-Gall): Bâle—Wettingen, Fribourg—Bienne, Young-Boys—Lausanne, Lugano—La Chaux-de-Fonds, Servette—Grasshoppers et Zurich—Bellinzona.

Si Bâle et Zurich ont une journée relativement facile, Fribourg attend Bienne qui, avec Peters, est capable de tout. Lausanne, par contre, est en danger. Il joue au Wankdorf où, devant le fidèle public bernois, il est souvent difficile de s'imposer. Mais un autre match important pour la tête du classement est celui qui se déroulera aux Charmilles. Servette recevra les Grasshoppers, en pleine remontée

Voici comment se présente le classement des meilleurs compteurs de ligue nationale A avant les rencontres du week-end: 20 points: B. Wittwer (Langnau). — 15 points: U. Luthi (Kloten) et N. Mathieu (Sierre). — 14 points: Henry (Genève-Servette). — 13 points: U. Lott (Kloten), Schenk (Langnau) et Turler (La Chaux-de-Fonds). — 12 points: Dubois (La Chaux-de-Fonds), P. Luthi (Kloten) et R. Schmidt (Berne).

Toutes les fédérations nationales, à l'exception de celle de l'URSS, ont confirmé officiellement leur participation au championnat du monde 1970 du groupe A, qui aura lieu à Montréal et à Winnipeg, du 12 au 29 mars, a annoncé un porte-parole de l'Association canadienne de hockey amateur. Lundi soir, à minuit, date limite d'inscription, l'Association canadienne avait reçu confirmation des cinq équipes suivantes: Suède, Tchécoslovaquie, Finlande, Allemagne de l'Est et Canada. Les Soviétiques, champions du monde au cours des sept dernières années et qui avaient refusé le calendrier du tournoi mondial présenté par les organisateurs lors de la réunion du Comité directeur de la ligue à Montréal, les 15 et 16 novembre, viennent à nouveau de faire savoir à l'Association canadienne qu'ils participeront au tournoi à la condition que le calendrier soit modifié. Ils s'opposent à ce que leur équipe doive, selon le programme des rencontres, jouer à trois reprises deux matches en deux jours.

En ligue nationale B, le programme est le suivant: Aarau—Sion, Bruhl—Lucerne, Granges—UGS, Chiasso—Etoile Carouge, Xamax—Langenthal, Young-Fellows—Mendrisiostar. Langenthal est bon dernier. C'est l'occasion pour Xamax de confirmer son redressement. Quant à UGS, une victoire n'est pas impossible à Granges, ce qui placerait les Genevois en excellente compagnie. Enfin, il faut signaler le déplacement difficile que fait Etoile Carouge. Il est bien difficile de gagner à Chiasso.



C'est fini, ce football-là, ce mauvais spectacle!

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

ROLLE: Réunion avant le Conseil communal. — Samedi 13 décembre 1969, à 16 h., au Café du Parc. Ordre du jour: parc à voitures, budget 1970.

PULLY: Groupe du Conseil communal. — Lundi 15 décembre, à 20 h. 15, à la Comète.

YVERDON: Groupe féminin. — Mardi 16 décembre 1969, à 20 h., au Cercle ouvrier, soirée de fin d'année.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS: Assemblée générale de section, le lundi 15 janvier à 20 h. 15, à la Maison du Peuple (nouvelle salle).

Commission cantonale des femmes socialistes neuchâtelaises. — Mardi 16 décembre, à 19 h. 45, petite salle de l'Hôtel City, Neuchâtel. Ordre du jour selon convocation personnelle. Présence indispensable. En cas d'empêchement, aviser la présidente, tél. (038) 6 30 56.

CANTON DE GENÈVE

TOUTES LES SECTIONS. — Manifestation de solidarité et de soutien en faveur des travailleurs espagnols en lutte contre l'oppression et la dictature franquiste, vendredi 12 décembre, à 20 h. 30, à la Grande Salle du Faubourg.

COMITÉ DIRECTEUR. — Dernière séance ordinaire de l'année, lundi 15 décembre, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, Longemalle 8.

FRACTION MUNICIPALE DE LA VILLE. — Caucus, lundi 15 décembre, à 18 h. 30, au Café de l'Hôtel de Ville.

JEUNESSE SOCIALISTE. — Comité, mardi 16 décembre, à 20 h. 30, au secrétariat du PSG, boulevard James-Fazy 18.

FEMMES SOCIALISTES. — Souper de fin d'année, mercredi 17 décembre, dès 19 h., à la Brasserie Internationale, boulevard Georges-Favon 21.

les roches blanches

EDOUARD ROD

Elle détailla les petits maux dont elle souffrait, revint à Jeanne, demanda si elle était sujette à de telles crises; et ses yeux rusés observaient l'embarras de M^{me} Sordès, qui répondait en hésitant, entraînée malgré elle à parler de sa fille plus qu'elle n'aurait voulu, puis d'elle-même, de son mari qui courait encore les villages, des difficultés du poste de second pasteur. M^{me} Sordès se disait: «Cette femme est bien indiscreète»; mais elle n'osait l'éconduire, maîtrisée par son air volontaire, par la clairvoyance qu'elle lui prêtait, par cette espèce de crainte vague qu'on éprouve en présence des êtres tenaces, agissants et despotiques, qu'on sent qu'il faut ménager. Enfin, M^{me} Trembloz battit en retraite: comme sa voisine, comptant peut-être l'éblouir par ses grands airs, la faisait reconduire par sa femme de chambre,

elle en profita pour babiller un moment avec celle-ci, sur le seuil, en regardant tomber la pluie. La familiarité naturelle aux personnes de même condition les unit tout de suite: — Cette pauvre demoiselle! disait M^{me} Trembloz, si vous l'aviez vue à l'église, ce matin... Ce qu'elle était pâle!... Dieu! ce qu'elle était pâle!... C'est moi qui l'ai reçue dans mes bras, quand elle est tombée... Car, au premier moment, sa mère perdait la tête... Puis, tout à coup, naïvement: — Mais qu'est-ce qui lui a donc pris?... Savez-vous?... La fille sourit d'un air fin: — Bien sûr, que je sais!... Et après une pause, pour produire tout son effet: — Elle en tient pour votre fils, voilà!... M^{me} Trembloz écarquilla les yeux: — Bah!... L'autre continua, avec abondance: — Oh! mais, là, tout de bon, vous pouvez m'en croire!... Quand ils sont rentrés, elle a eu une crise... fallait voir!... Elle pleurait, elle criait, elle sanglotait... Et puis, elle s'est mise à l'appeler par son nom!... Alors, madame m'a renvoyée, a fermé la porte, et je n'ai plus rien entendu... Mais ça a dû chauffer joliment!... Voilà ce que je peux vous dire!... — Merci, ma fille; vous me tiendrez au courant, hein?... Elle rentra, tout absorbée, avec un flot d'idées qui battaient dans sa tête; et résolument, elle dit à son fils: — Tu ne sais pas pourquoi cette pauvre M^{me}

Sordès s'est évanouie? — Non. — Devine un peu?... — Comment veux-tu?... — Eh bien, c'est parce qu'elle en tient pour toi!... Il sourit tristement: — La pauvre fille!... Dans son état, avec sa figure... — Oh! la figure... ça ne fait rien... Et puis, peut-être bien qu'elle n'est pas aussi sottée qu'on le dit... Enfin, pense-y tout de même!... M. Sordès, tu comprends!... Elle secoua la tête avec un geste de la main balancée qui expliquait tous ses sous-entendus. Il la regarda: — Je t'assure, mère, dit-il, que si je me marie... Elle ne le laissa pas continuer: — Oui, oui, je sais ce que tu vas me dire!... Mais nous avons le temps d'en parler... Il faut voir, d'abord, il faut réfléchir... Rien ne nous presse, n'est-ce pas? Et puis, tu connais le proverbe: «Il ne faut pas dire: Fontaine, je ne boirai de ton eau!...»

— Oui, sans doute... Vas-y! Mais il laissait passer l'heure; et, le soir, il disait: — Je n'ai pas eu le temps... Quoiqu'en réalité ses journées ne fussent point très remplies. Levé de bonne heure, par habitude ancienne, il consacrait la matinée à la lecture ou au travail; les après-midi se passaient en visites de pauvres ou en séances de comités divers; le soir, il se remettait à lire, à moins qu'il ne fût invité chez quelque notable: ce qui arrivait assez souvent, car tout Bielle voulait connaître le nouveau pasteur; et quoique la vie sociale fût peu développée dans la petite ville, il ne reçut pas moins de trois invitations à «souper», dans la semaine qui suivit son second sermon. Il les acceptait, il s'y rendait en se disant: «Elle y sera peut-être...» Mais elle n'y était jamais: les Massod de Bussens ne frayaient guère avec la société biellane; une fois l'an seulement, vers le milieu de janvier, ils invitaient le préfet, le syndic, trois ou quatre privilégiés, les recevaient en cérémonie, et c'était fini: ils marquaient ainsi la distance qui les séparait de l'ensemble de leurs compatriotes, et jouaient leur rôle d'anciens châtelains. En revanche, à une séance de la commission des Ecoles dont on venait de le nommer membre, Trembloz rencontra M. Massod de Bussens, qui lui dit, avec toute l'affabilité dont il était susceptible, qu'on l'attendait aux «Tilleuls». Enchanté de cette insistance qui levait ses doutes, il s'excusa de ses retards, sur ses nombreuses occupations, et annonça sa très prochaine visite. Dès le lendemain, il s'acheminait vers l'hospitalière demeure.

La Chaux-de-Fonds

Une motion qui s'impose

En attendant que la Commission de l'hôpital étudie la possibilité d'appliquer, dans la pratique, certaines suggestions préconisées par les rapports de l'OMS — ce qui, nous le savons, ne peut se faire d'un jour — nous devons bien savoir par avance qu'elles ne modifieront pas de manière sensible les comptes déficitaires de notre établissement hospitalier. Ce qui ne veut surtout pas dire qu'il ne faut pas, dans toute la mesure du possible, mais sans nuire à son efficacité, procéder à toutes les compressions et à tous les aménagements susceptibles d'améliorer la situation financière de notre hôpital. De cela, chacun est conscient, et personne ne devra reculer devant les mesures qui s'imposent.

Par contre, nous devons le répéter, notre hôpital n'a pas coûté plus cher qu'un autre dans sa construction et dans son équipement. Les dépenses d'exploitation ne dépassent pas la moyenne suisse des établissements similaires. Il n'est pas trop grand, preuve en est l'installation de divers services dans l'ancien pavillon des diaconesses.

Notre hôpital est loin de représenter un cas unique. Le fait d'avoir procédé à une expertise de l'OMS ne peut, en aucun cas, être considéré comme une mesure de méfiance à l'égard de qui-conque. C'est tout simplement une saine mesure administrative, qui pourra d'ailleurs rendre service à d'autres établissements. Force nous est donc de constater que le problème de notre hôpital est un problème général, qui ne peut trouver de solution valable d'application que par une réforme du système social suisse dans son ensemble.

Nous sommes donc très heureux que dans une motion déposée au Conseil général de notre ville, le groupe socialiste ait posé le problème dans son véritable concept. C'est bien dans les mesures qu'il préconise qu'une solution sera trouvée, non pas seulement pour notre hôpital, mais bien pour tous les établissements hospitaliers du pays.

Mais comme le temps presse avant de nationaliser le problème, ce qui prendra du temps, il faut déjà le cantonaliser. C'est ce que les motionnaires préconisent de la manière suivante :

« L'expertise effectuée par l'OMS à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds a surtout montré les graves insuffisances de notre système social suisse en ce qui concerne la couverture financière du coût de la santé publique. En ce domaine, notre canton fournit l'exemple d'une fâcheuse dispersion des efforts, et d'une non moins fâcheuse inégalité dans la répartition de ces efforts entre les autorités cantonales, communales, et les diverses institutions hospitalières.

» Nous prions le Conseil communal de s'approcher du Conseil d'Etat pour lui faire part des inquiétudes de notre population à ce propos, et pour l'engager à définir sa politique hospitalière actuelle et future. En rappelant que notre canton est un des derniers en Suisse à ne pas assumer les charges d'un hôpital cantonal pourvu de tous les services spécialisés, nous aimerions savoir quelles sont les raisons qui légitiment, aux yeux du Conseil d'Etat, une telle situation dans un canton qui s'enorgueillit par ailleurs, et à juste titre, du caractère social de sa politique. »

Eug. MALÉUS.

A LA SALLE DE MUSIQUE

I MUSICI DI ROMA

Les Musici di Roma, qui avaient littéralement conquis leur public en avril de l'année dernière, ont renouvelé leur performance musicale, jeudi soir, à l'occasion du sixième concert de l'abonnement. Leur prestation confine véritablement au miracle, dont ils sont d'ailleurs les seuls artisans malgré toutes les implications du mot, miracle qui résulte d'un engagement total et sans compromission dans la cause de la musique. De leur probité, de leur sincérité, de leur profond respect et de la musique et du public, de leur connaissance approfondie des œuvres présentées, de leur attachement aux valeurs spirituelles se dégage une impression de perfection rarement atteinte. Ce n'est pas la froide perfection qui plane au-dessus des contingences terrestres; elle s'humanise au contraire au contact de tous les sentiments qui vivifient le matériau artistique. Artistes et public vibrent véritablement à l'unisson, d'où un courant à double sens qui crée une atmosphère propice aussi bien à la qualité d'interprète qu'à celle d'auditeur.

Le programme fut en majeure partie consacré au concerto pour un, deux ou trois instruments soli. Le concerto grosso, par contre, dont le créateur fut Corelli, fait dialoguer une section d'instruments avec le reste de l'orchestre. L'opus 6, qui introduisit la soirée, en fut un remarquable témoignage.

On ne saurait dissocier l'œuvre des interprètes, tant ces derniers s'identifient à elle, on ne saurait davantage dissocier les solistes des autres membres de l'orchestre, tant est grande la fraternité musicale qui les unit. Il convient également d'applaudir au choix des œuvres jouées qui toutes sortaient des chemins battus et étaient marquées du sceau de l'originalité. On reste stupéfait devant l'interminable veine d'inspiration et la somme de trouvailles géniales dont ont fait montre les compositeurs de l'époque.

Nous citerons le concerto de Haydn dont la tonalité lumineuse de do majeur emprunte à de délicates modulations la moire de son étoffe; le concerto de Telemann dont l'entrelacs des voix tresse une guirlande sonore qui développe ses festons mélodiques avec une feinte rigueur; le concerto de Vivaldi où les basses mènent la danse tambour battant en un morceau de bravoure dont la sobriété et la latinité vont de pair avec la fluidité des thèmes et l'équilibre des proportions; la sérénade nocturne de Mozart où le charme de la mélodie

allié à la délicatesse des teintes n'effémine pas le discours musical au phrasé souverain; et il y eut encore deux admirables bis.

Rarement le public a témoigné sa satisfaction avec une telle chaleur. Tout le mérite en revient aux Musici di Roma. Kz.

COMMUNIQUE

Deux écrivains chaux-de-fonniers se livrent à vous. — Samedi 13 décembre, à 17 h., au Club 44, en séance publique, les auteurs des deux livres qui viennent de sortir de presse, « A tondre dans la Caisse à Bois » et « Les Neuchâtelois, Recherche d'une Patrie », MM. J.-M. Nussbaum et Maurice Favre présenteront leur œuvre et en liront des extraits, répondant aussi aux questions et objections des auditeurs (chacun y est chaleureusement invité). Une séance de signature aura lieu à l'issue du débat.

Le Locle

CONCERT DE L'AVENT

Ce concert, donné au temple, a revêtu un caractère bien particulier. M. André Bourquin, organiste, l'a souligné en souhaitant la bienvenue à son collègue et ami Bernard Reichel. En effet, celui-ci, organiste à Genève, est le maître de chapelle de la paroisse des Eaux-Vives depuis vingt-cinq années sur les quarante qu'il a déjà vécues dans la Cité de Calvin. D'autre part, ses œuvres de compositeur sont déjà bien connues. Tout dernièrement encore, la « Vie protestante » mettait en évidence cette déclaration du compositeur: « La musique n'est pas un vague bruit de fond. » Si l'essentiel de l'œuvre de Bernard Reichel repose sur la grande tradition de l'orgue, du choral luthérien et des psaumes huguenots, elle ne manque pas de diversité: musique de chambre, concertos, oratorios, cantates, musique pour piano, orgue, festivals populaires, etc.

Et lorsque l'on sait que Bernard Reichel a passé son enfance au Locle, on comprend l'enthousiasme des auditeurs et de ses nombreux amis.

Outre les organistes André Bourquin et Bernard Reichel, ce concert bénéficiait de la collaboration du Chœur mixte de l'Eglise réformée, du chœur d'enfants Les Grillons et d'un groupe d'élèves de l'Ecole secondaire.

M. Bourquin ouvrait le programme par l'exécution de « Fantaisie en do mineur », de J.-S. Bach. Belle modulation où la joie s'exprime librement. Du même auteur, nous entendimes encore quatre chorals de l'Avent (de l'« Orgelbüchlein »). Après une entrée solennelle, le discours musical est em-

Prochain Conseil général

Le Conseil général se réunira le jeudi 18 décembre, à 20 h., à l'aula du centre scolaire de Bellevue, avec l'ordre du jour suivant :

1. Nominations à la Commission économique consultative. Selon répartition proportionnelle et après désignation des trois membres du Conseil communal, le Parti socialiste a droit à trois sièges, le Parti radical, un siège, le Parti progressiste national, deux sièges, le Parti ouvrier et populaire, deux sièges.

2. Rapport de la Commission du budget 1970.

3. Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 122 000 fr. pour la création de deux classes à l'Ecole supérieure de commerce et la rénovation de l'aula.

4. Rapport du Conseil communal à l'appui de la demande d'un crédit extraordinaire de 436 000 fr. pour l'aménagement de l'immeuble Serre 12, en vue de l'installation de locaux de jeunesse ainsi que du Dispensaire antituberculeux.

5. Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit extraordinaire de 426 000 fr. pour travaux d'aménagements complémentaires et de réfection des installations de la Patinoire des Mélézes.

6. Rapport du Conseil communal à l'appui de la vente de trois parcelles de terrain au chemin de Næfels.

Les propositions individuelles seront traitées au cours d'une séance spécialement consacrée à cet effet, au début de l'année 1970.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT.

— Dans sa séance du 5 décembre 1969, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau le citoyen Philippe Bois, licencié en droit, domicilié à La Chaux-de-Fonds.

EN NOVEMBRE: 51 PERMIS RETIRÉS.

— La police a retiré 51 permis de conduire dans le canton pendant le mois de novembre. Ces retraits, dont la durée va d'un mois à un an, voire pour une période indéterminée, ont été opérés à la suite de diverses infractions aux règles de la circulation; dans chaque cas, il s'agissait d'ivresse au volant, et dans quelques autres de « qualités morales insuffisantes ». On enregistre 15 retraits dans le district de Neuchâtel, 8 dans celui de Boudry, 4 dans celui du Val-de-Travers, 4 dans celui du Val-de-Ruz, 7 dans celui du Locle et 13 dans celui de La Chaux-de-Fonds. En outre, sept interdictions de conduire ont été prononcées contre six conducteurs de cyclomoteurs et un conducteur de tracteur, pour avoir circulé en état d'ivresse.

Le Locle

CONCERT DE L'AVENT

preint de gravité, puis introduit une joyeuse liberté qui s'achève sur un thème qui respire le contentement. Le Chœur mixte interpréta « A Bethléem, Jésus est né », de A. Gumpelzhaimer, et un « Chœur d'anges réjouis », de Praetorius. Sous la direction de M. Bourquin, les voix dociles s'expriment avec beaucoup de caractère. Sous la même direction, les élèves de l'Ecole secondaire ont chanté deux anciens noëls français avec la fraîcheur et la ferveur de leur âge. « Les Anges, dans nos Campagnes », bien rythmé, fut exprimé avec un beau relief.

Bernard Reichel joua ensuite quatre chorals de sa composition. Cette musique plaît immédiatement par une vivacité joyeuse et allègre où l'on sent des réminiscences de la technique de Bach. Des petits registres s'élèvent des murmures d'adoration, ordonnés comme des confidences. « Devant la Crèche » développe l'émerveillement de l'enfance qui ouvre son entendement à la réception du beau.

La cantate de Noël « Bethléem Ephrata », musique de Bernard Reichel, sur un texte de Marc DuPasquier, fut interprétée par le Chœur mixte et les enfants. Le déroulement de cette œuvre fut un régal. Après une juvénile introduction, reprise par le Chœur mixte, l'orgue illustre l'attente d'un événement extraordinaire. Puis les enfants racontent l'événement, qui entraîne l'adhésion des adultes. Et c'est le débordement de la reconnaissance qui s'exprime à pleines voix, à l'unisson, jusqu'à la note finale. J. B.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Appui aux initiatives du Parti socialiste

Le comité du Cartel syndical jurassien a décidé de lancer « un appel à l'ensemble des travailleurs, et particulièrement aux syndiqués, pour qu'ils signent les listes en circulation » concernant « les initiatives fédérales pour la création de pensions populaires d'une part, et une meilleure assurance maladie d'autre part, que le Parti socialiste lance avec l'appui de l'Union syndicale ».

CRÉATION D'UN COMITÉ D'ACTION ET D'INFORMATION.

— Le Grand Conseil bernois a approuvé, mercredi, sans opposition, les nouvelles dispositions constitutionnelles relatives au Jura. La votation populaire aura lieu le 1^{er} mars 1970. En vue de ce scrutin, quelques députés jurassiens ont décidé de mettre sur pied un comité d'action et d'information, en faveur du projet qui sera soumis au peuple. La composition de ce comité sera publiée ultérieurement, mais on sait d'ores et déjà que les deux conseillers d'Etat jurassiens Huber et Kohler ont accepté de lui prêter leur concours.

LE NOIRMONT: Pour un séchoir à herbe. — C'est par 90 voix sans opposition que l'assemblée communale du Noirmont a accepté, jeudi soir, de céder 1200 m² de terrain pour la construction d'un séchoir à herbe à l'usage des agriculteurs des Franches-Montagnes et de la Courtine. Ce séchoir est devisé à environ 400 000 francs.

LA TROISIÈME FORCE REÇUE A BERNE.

— Une délégation du Mouvement pour l'unité du Jura (Troisième Force), composée de MM. J. Schnetz et W. Jeanneret, a été reçue mardi par la délégation du gouvernement pour les affaires jurassiennes au complet. Cette délégation est composée des conseillers d'Etat Bauder, Huber, Kohler et Jaberg.

A l'Office des relations publiques du canton de Berne, on indique que cette entrevue avait été demandée plusieurs semaines auparavant par le Mouvement pour l'unité du Jura. On ajoute qu'il n'y avait pas d'objet à l'ordre du jour et que la discussion fut générale.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

Adieux du Tribunal de district à René Houriet. — Au cours du récent et traditionnel dîner de fin d'année qui était honoré de la présence de M. Comment, ancien juge fédéral, le président du Tribunal de district de Courtelary, M. J. Brosshardt, a pris congé de notre camarade René Houriet, juge à ce tribunal, soulignant ses qualités et lui remit en gage tangible de reconnaissance un beau souvenir. Notre ami remercia avec émotion et en sa qualité de représentant de la commune bourgeoise, il offrit aux hôtes l'apéritif. M^{re} J.-L. Favre, avocat, prononça également au nom du barreau d'aimables paroles au juge qui remplit fidèlement son mandat pendant de longues années, accompagnant son speech par la remise d'un cadeau.

ASSISES ANNUELLES DES AMIS DE LA NATURE.

— Elles se sont déroulées samedi 6 décembre au chalet de Mont-Soleil sous la présidence de M. Favre, de Cormoret, qui salua les nombreux présents et plus spécialement F. Scheurer, président d'honneur, qui en est à sa 51^e assemblée annuelle.

Tous les rapports furent adoptés avec remerciements à leurs auteurs. Les comptes firent ressortir une situation saine, malgré les gros frais occasionnés par l'installation du chauffage au mazout du chalet laquelle est en voie d'achèvement. La fréquentation de ce dernier fut des plus satisfaisantes. Le tourisme pédestre devient un sujet de soucis, la motorisation généralisée ayant placé au second plan ce sport sain et si recommandable en notre époque agitée. Le programme d'activité pour 1970, tant sur le plan cantonal, jurassien que local a été conçu de telle façon qu'il devrait attirer l'adhésion de tous et une participation exemplaire. Un effort doit être fait pour le recrutement des jeunes bien que les réunions de ce groupe soient assez bien revêtues.

La constitution des divers comités ne rencontra pas de difficultés; il y eut peu de mutations. Voici leur composition:

Comité de section: président d'honneur, F. Scheurer; président, M. Favre; vice-président, F. Zutter; secrétaire correspondante, M^{lle} J. Colombo;

C'est ce qu'indique un communiqué du comité du Cartel syndical jurassien diffusé jeudi. La communication du comité du Cartel syndical indique, en outre, que « la révision des statuts, prévue pour la prochaine assemblée des délégués, qui se réunira en avril 1970, a été abordée lors de la dernière séance du comité du Cartel syndical jurassien qui s'est tenue dernièrement à Moutier, sous la présidence de M. A. Mottaz ». La modification principale qui sera proposée se rapportera à la composition du comité. Ses membres ne représenteront plus les districts, mais les fédérations syndicales, proportionnellement aux effectifs.

D'autre part, le comité du Cartel syndical jurassien « souhaite établir des contacts avec d'autres associations de salariés du Jura pour discuter de problèmes communs sur un pied d'égalité ».

SORNETAN: Rationalisation agricole

« Afin de rationaliser leurs entreprises agricoles, deux agriculteurs de Fahy ont fondé une communauté agricole totalement intégrée. Jeudi matin, ils ont fait part de leur expérience à une centaine d'agriculteurs jurassiens, réunis au Centre protestant de Sornetan. Les débats étaient animés par le pasteur Jeanneret, de Tavannes.

Dès 1961, MM. J. Theubet et C. Rérat étudièrent les avantages qu'ils auraient à collaborer. Au printemps 1962, ils faisaient une mise de fonds commune pour acheter de nouvelles machines agricoles. Continuant dans cette voie, petit à petit, au cours des ans, ils s'aperçurent des avantages qu'ils avaient à travailler d'une manière très étroite, si bien que, en 1967, à l'aide d'un ingénieur agronome, ils établissaient l'inventaire de leur exploitation respective et décidaient de les fondre en une seule entreprise par un contrat de société simple. Chacun possédait une vingtaine d'hectares. Aujourd'hui encore, ils en sont restés propriétaires, mais l'exploitation est totalement intégrée. Depuis 1967, grâce à leur mode d'exploitation, ils ont pu agrandir l'entreprise agricole commune.

adjoints, F. Chopard (caissier des juniors) et M. Colacci. Comité du chalet: président G. Schulthess; vice-président, R. Juillerat; chef de cabane, F. Mûnger; caissier de cabane, R. Favre; adjoints, Ch.-A. Brühlmann, A. Siegrist, H. Péliissier.

Ensuite des améliorations apportées au chauffage du chalet et pour être en harmonie avec les taxes et cotisations des camarades romands, ces dernières subirent une légère augmentation.

Une marche populaire sera organisée les 2 et 3 mai 1970 et un comité a été constitué dans ce but. Chaque participant recevra une médaille spéciale.

1970 est l'année de la protection de la nature. La section fera toute la propagande nécessaire pour éliminer les mauvais amateurs de pique-nique et autres « saucissonneurs » qui souillent de leurs déchets, boîtes de conserve, bouteilles ou tessons, papiers gras, etc., la beauté de nos pâturages.

Assemblée annuelle de la paroisse protestante.

— Présidée par M. Borle, président des assemblées, elle fut honorée par une délégation de la paroisse protestante allemande du Haut-Vallon. Le budget 1970 fut présenté et commenté par M. Sommer, président de la Commission financière. Il boucle par un excédent de recettes de 1931 fr., présentant une sensible augmentation des produits se chiffrant par 330 000 fr., mais une égale élévation des charges en faveur du Centre de Sornetan et de Cible des missions. Le taux actuel de l'impôt d'église fut maintenu.

M^{me} Hanselmann, MM. J.-R. Meister, président de paroisse, D. Borle, président des assemblées, H. Sommer, président de la Commission financière et Fr. Favre, membres de la série sortante du conseil furent réélus à l'unanimité. On eut cependant à déplorer la démission de M. F. Pfister, remplacé par M^{me} Itten-Chatelain. M. F. Vauthier fut acclamé en qualité de secrétaire en remplacement de M. Fl. Schwaar, démissionnaire.

La paroisse, qui est propriétaire de biens fonciers jouxtant ceux acquis par la BPS, a donné le feu vert à cette banque pour la construction qu'elle envisage au nord de la place du Marché.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Lulubelle

La Chaux-de-Fonds

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma

CORSO: 15.00 et 20.30, «Plein Soleil».
EDEN: 15.00 et 20.30, «L'Homme perdu».
RITZ: 15.00, 17.30 et 20.30, «Les Amours de Lady Hamilton».
PLAZA: 15.00 et 20.30, «Les Colts des Sept Mercenaires».
SCALA: 15.00 et 20.30, «Du Sang sur la Terre»; 17.30, «Le Grand Départ».
ABC: 17.30 et 20.30, «Vive la Mort!».

Sports

PATINOIRE DES MÉLÈZES: 20.30, Langnau, championnat L. N. A.

Divers

MAISON DU PEUPLE: Noël de la Paternelle. ANCIEN-STAND: 20.15, Noël des invalides. MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE 14.00 à 16.30. MUSÉE HISTORIQUE 14.00 à 17.00. MUSÉE D'HORLOGERIE 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.
LIBRAIRIE ABC: dès 14.15, Jules Humbert-Droz dédicacera son livre de mémoires. CLUB 44: dès 17.00, M. Favre et J.-M. Nussbaum dédicacèrent leurs livres; la séance sera suivie d'un entretien.

Pharmacie d'office

Officine No 1 des Pharmacies Coopératives, rue Neuve 9. (Dès 22 h appeler le No 11.)

Demain dimanche

Cinéma

Mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

RENSEIGNEMENTS UTILES

Divers

CONSERVATOIRE: 17.00, concert J.-S. Bach. MAISON DU PEUPLE: Noël de la Paternelle. MUSÉES D'HISTOIRE NATURELLE DES BEAUX-ARTS, DE L'HORLOGERIE ET HISTORIQUE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Officine No 1 des Pharmacies Coopératives, rue Neuve 9. (Dès 22.00 le No 11 renseigne.)

LES CULTES

Dimanche 14 décembre 1969
3e dimanche de l'Avent

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple 8.45 culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Lebet; 10.50, répétition des chants de Noël au Grand-Temple.
Paroisse Farel (temple indépendant): 9.45, culte, M. Frey; 11.00, culte de jeunesse.
Hôpital: 9.45, culte, M. Rosol.
Paroisse de l'Abellie: 9.00, office de louange; 9.45, concert spirituel; 10.00, liturgie de la Parole; 20.00, culte, M. Guinand.
Paroisse des Forges 8.30 et 9.45, culte, M. Soguel.
Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Secretan.
Paroisse des Eplatures: 9.30, culte, M. Montandon; 10.45, culte de jeunesse.
Paroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Béguin.
Les Bulles: 11.00, culte, M. Béguin.
Paroisse de La Sagne: 9.45, culte, M. Huttenlocher; 8.50, culte de jeunesse.
Les Ponts-de-Martel: 9.45, culte au temple; 11.00, répétition générale du mystère de Noël, au temple.

Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.30, messe; 8.45, messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15, messe; 16.30, messe en italien; 20.00, complies et bénédiction; 20.30, messe.
Salle Saint-Louis: 11.15, messe en espagnol. Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut et bénédiction.
Hôpital: 9.00, messe.
Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.
La Sagne: 10.00, messe.

Samedi. — Au Sacré-Cœur: confessions de 16.30 à 18.00 et de 20.00 à 21.00; messe dominicale anticipée à 18.00 Stella Maris: 18.30, messe en allemand.
Paroisse de Notre-Dame de la Paix: 7.30, messe; 8.30, messe; 9.45, messe chantée; 11.00, messe; 18.00, messe. (Pas de messe à 16.30 ni de complies à 17.30.)

Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, grand-messe.
Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.
Première Eglise du Christ scientifique (rue du Parc 9bis). — 9.45, culte public.

Le Locle

MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA CASINO: samedi, 17.00, «Johnny Gool»; dimanche, 17.00, «Johnny Gool»; 14.30 et 20.15, «Morgan Fou à l'let».
CASINO-THÉÂTRE: samedi, 20.30, concert de l'Union instrumentale et «Je veux voir Mioussov», par Comédia.

PHARMACIES D'OFFICE: Samedi: Pharmacie Moderne, Daniel-Jean-

Dimanche: Pharmacie Breguet, Grand-Rue 28, Richard 27.

LES CULTES

Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. L'Éplattier; 20.00, culte œcuménique.
Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.
Culte de jeunesse: 8.30, au temple.

Neuchâtel

LES CULTES

Eglise réformée évangélique. — Terreaux 8.00, culte; Collégiale: 10.00, M. J.-Ph. Ramseyer; temple du Bas: 10.15, MM. Javet et Deluz, culte pour les familles, Bébé-Orchestre; 20.15, le pasteur Alain Burnand et son équipe; Ermitage: 10.15, sainte cène, M. J.-L. de Montmolin; Maladière: 9.45, M. M. Held; Valangines: 10.00, M. A. Gygax; Cadolles: 10.00, M. Eug. Holz. — Serrières: 10.00, M. J.-R. Laederach, dimanche des baptêmes. — La Coudre-Monruz: 10.00, M. O. Perregaux; 20.00, culte.

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

Promesses de mariage

Vuilleumier Raoul-Alain, mécanicien, et Gausin Nelly-Juliette-Marie.
Ducommun Pierre-Henri, étudiant, et Leuba Françoise-Isabelle.
Evard Jean-Claude-Edmond, ouvrier de fabrique, et Palomino Sabastiana-Maria del Pilar.
Mesko Miklos, électricien, et Zenhäusern Giselle-Marie-Thérèse.

Décès

Kunz née Schäfer Frieda, née le 26 septembre 1895, veuve de Johann, Hirondelles 6.



— Ah! ta voiture est une personne qui a un cœur! Tant mieux alors, vous avez au moins un cœur pour deux, comme ça!

Stade de Serrières

Dimanche 14 décembre à 14 h. 30

Match des réserves à 12 h. 30

Xamax-LANGENTHAL



MAITRE OPTICIEN *Jene 4*
SPÉCIALISTE EN OPTIQUE OCULAIRE
Verres nouveaux - Verres de contact
Fermé le jeudi

Offrir—offrir—offrir? *mais quoi?*

Une trancheuse

TURMIX No 16 de la famille Turmix
Construction entièrement métallique, pour fonctionnement continu. Coupé même la viande séchée en tranches sur fines.
Trancheuse 170 T seulement fr. 298.—
Avec touche de sécurité.



NUSSLÉ S.A.

SALON DES ARTS MÉNAGERS NUSSLÉ
Grenier 5-7 Tél. 039 / 2 45 31
LA CHAUX-DE-FONDS

Lecteurs, favorisez les annonceurs de notre journal

PRÊTS sans caution

EXEL
BANQUE EXEL
La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 88 ☎ (039) 3 16 12
Ouvert le samedi matin

Offres d'emploi

Gymnase cantonal DE LA CHAUX-DE-FONDS

MISE AU CONCOURS
La première étape de la décoration du nouveau bâtiment du Gymnase cantonal, à La Chaux-de-Fonds, est mise au concours. Il s'agit d'une

SCULPTURE

sur la grande esplanade. Le concours est ouvert à tous les artistes régulièrement domiciliés dans le canton ainsi qu'aux artistes neuchâtelois d'origine habitant hors du canton. Les artistes s'intéressant au concours sont invités à s'inscrire jusqu'au 15 janvier 1970 au Département de l'Instruction publique, Château de Neuchâtel. Les artistes qui se seront annoncés recevront le règlement du concours. Neuchâtel, le 4 décembre 1969. Le conseiller d'Etat chef du département: F. JEANNERET

Mécaniciens

désirant travailler sur poids lourds ou machines de chantier, trouveraient situation d'avant-garde dans atelier spécialisé.

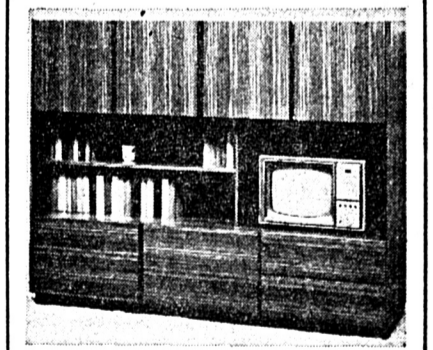
Salaire de 6 à 9 fr. l'heure et prestations sociales.

Etrangers acceptés.

Offre sous chiffre 10951 au bureau du journal, Parc 103, La Chaux-de-Fonds.

Grand choix de fleurs Gerbes Plantes Couronnes
SERRE 81
Tél. (039) 2 12 31

MEUBLEZ-VOUS MIEUX ET MOINS CHER
VENTE DIRECTE!
Fabrication SUISSE, de qualité éprouvée et renommée
MEUBLES MÉTROPOLE
SERMET & HURNI
Avenue Léopold-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS
BUFFET-PAROI



Beau meuble moderne en noyer américain, depuis Fr. 780.—, 840.—, 1035.—, 1110.—, etc.
Grand choix en salles à manger, combinés, petits meubles, jetés de divan, couvre-lits.
PRIX IMBATTABLES!
Magasin ouvert jusqu'à 22 heures
jeudi 18 et lundi 22 décembre prochains
Nous réservons pour les fêtes
Belles facilités de paiement
Livraison franco

La CCAP
garantit l'avenir de vos enfants
Neuchâtel
Tél. (038) 5 49 92

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
Numa-Droz 46 - LA CHAUX-DE-FONDS

Des livres d'enfants illustrés bulgares

L'exposition est ouverte du 4 au 27 décembre 1969, tous les jours, excepté le dimanche:

le matin, de 10 à 12 h.
l'après-midi, de 15 à 19 h.
le soir, de 20 à 22 h.
le samedi, de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Entrée libre.

Fr. 53.—

LE CHAUFFE-LIT RHOVYL anti-rheuma de Wibrusa 90 x 190 cm.

chez H. HOURIET Meubles
Hôtel-de-Ville 37
Tél. (039) 2 30 89
La Chaux-de-Fonds



Abonnez-vous à notre journal!

Nouveauté neuchâteloise
Exquis - Délicieux - Moderne - Sans égal
PETIT COQUIN
Liqueur à base de raisins

Exclusivités de la Cave des Coteaux, 2016 Cortaillod

Une cure efficace!
Circulan
Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires!
Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 22.50, 12.90, 5.40.

LA CARAVANE (NOUVELLE)

— Quels sont tes projets de vacances ? demanda légèrement Armand comme si la réponse de Paul, son copain, ne l'intéressait pas.

— Hum!... Désastreux! Toutes les chambres des hôtels que j'ai sollicités, tardivement, il est vrai, sont retenues depuis longtemps. Nous resterons donc en ville, ma femme et moi, sans autre perspective que d'aller faire des tours dans les environs.

— Eh bien, je te propose, moi, une meilleure solution. Vous pourrez passer, vos vacances, et à bon compte, je te l'affirme, au bord d'un lac, au pied des Alpes, à proximité d'une grande ville, bref, où vous l'entendrez.

— Comment serait-ce possible ? s'étonna Paul. A quoi bon plaisanter ? Ce n'est pas agréable de rester trois semaines à la maison, tandis que toi... Parlons d'autre chose, veux-tu ?

— Au contraire. J'y reviens. Je dispose d'une voiture, tu le sais. Imagine-toi que j'ai fait l'acquisition d'une caravane, spacieuse et confortable comme une petite maison, pourvue de quatre couchettes...

— Quoi ? Tu ferais cela ?

— Evidemment. Pour un vieux copain comme toi, pas de problème. Nous partagerons les frais, à la bonne franquette, et si, d'aventure, le site choisi ne vous convient pas, hop! je mets la clé de contact et nous déménageons. Je te propose, pour commencer, de venir avec ta femme, cet après-midi, la regarder, ma caravane.

Elle était, en effet, coquette à souhait, la caravane d'Armand, ainsi que Paul et sa femme Lise purent s'en convaincre quelques heu-

res plus tard. Elle comprenait une cuisinière, une petite armoire contenant rayons à provisions, ustensiles, torchons et serviettes. Une table et quatre chaises du plus beau pourpre lui donnaient un air de fête qu'accrotaient des fleurs dans un vase. Un poêle minuscule devait y permettre d'affronter la mauvaise humeur du temps. Il n'était jusqu'à des livres dans une mignonne bibliothèque vitrée qui ne lui donnaient un air de plénitude.

— Maintenant, dit Juliette, épouse d'Armand, tirant un rideau, voici la chambre à coucher. Elle comporte quatre lits disposés par deux, l'un au-dessus de l'autre, et ce paraissent indispensables pour se vêtir ou se dévêtir discrètement.

Sidérés, Lise et Paul ne cachaient pas leur ébahissement, réjouis à la pensée d'être les hôtes, pendant trois semaines, de cet hôtel ambulatoire.

— Faites-nous le plaisir de prendre un apéritif, offrit Juliette. Mettez-vous à table sans façon, afin de juger le confort qui vous attend.

Les invités, ravis, s'assirent et Paul, rondouillard, dut reconnaître « in petto » que son ventre subirait des plis au contact fréquent de cette si jolie table pourpre.

★

Ils partirent souverainement, le jour de la grande évasion caniculaire, suivis des yeux par les habitants restés fidèles à leur petite ville. Et hop, vers le cap de la liberté! Quoique de grandeur imposante, la voiture d'Armand paraissait ridicule devant la maisonnette qu'elle remorquait. Ils furent d'abord prisonniers d'une longue file

de voitures, puis arrivèrent, longeant un lac, au bord d'une anse propice au camping ainsi qu'en attestait de nombreuses voitures et caravanes.

— Je crois, dit Armand, que nous venons de découvrir l'endroit rêvé. Nous allons donc y camper, si le cœur vous en dit.

Ah! quelle inénarrable journée passèrent les arrivants dans ce cadre lacustre! Tout tenait de la perfection dans la roulotte, sauf, peut-être, l'exiguïté de l'espace entre les sièges et la table, à ce que se dit, à l'heure des repas, Paul, se creusant le ventre.

Enfin, épuisés par des jeux en plein air, les campeurs se dévêtirent, à l'abri du paravent, gagnèrent leur couchette et s'endormirent, après quelques propos échangés dans l'ombre. Un bruit soudain tira Paul de son sommeil profond. Il eut d'abord l'impression qu'un cyclone se déchainait, puis qu'une perforatrice éventrait le sol à côté de leur demeure mobile, puis qu'un avion, un Vampire, pour le moins, passait au-dessus d'eux.

— Lise, dit-il à sa femme, ce bruit, ne le trouves-tu pas inquiétant ?

— N'y faites pas attention, cria Juliette, leur hôtesse. Il ne s'agit que d'Armand. Il ronfle ainsi toutes les nuits. Vous en prendrez l'habitude.

Epouvanté par ce déferlement nasal, Paul se retourna sur sa couche, ne trouva le sommeil pendant quelques minutes qu'au matin, quand Armand s'éveilla, et donna, se levant avec force grimaces, le fruit de ses méditations nocturnes:

— Ah! mes amis, je viens de passer une de ces nuits! Si vous saviez ce que j'ai souffert du genou! Je redoute un épanchement de synovie ou d'hyarthrose, comme vous voulez. Ça me prend chaque année à cette saison, précisément. Il faut que j'aille d'urgence consulter mon médecin.

En dépit de toutes les protestations, Paul, accompagné de son épouse, se rendit à la gare, boitant bas, et, dans le train qui les emporta, se mit à danser une gigue endiablée. Puis il conclut:

— En somme, nous nous reposerons aussi bien chez nous que dans une caravane. D'ailleurs, nous pourrions aller faire des tours dans les environs dont j'ai gardé de lumineux souvenirs depuis mon enfance et, surtout, nous ne subissons plus les ronflements d'Armand.

Carlo Jeanrenaud

La gymnastique pour personnes âgées: un moyen de retrouver une certaine jeunesse

Même si on ne les traite pas à la « une » des journaux, les problèmes de la vieillesse sont d'actualité. En effet, le nombre des personnes âgées augmente toujours davantage. En l'an 2000, il y aura, en Suisse, 1 million de personnes de plus de 65 ans (aujourd'hui: 650 000).

Aussi convient-il de saluer tout ce qui se fait pour améliorer l'existence des vieillards. Dans cet ordre d'idées, la « gymnastique pour personnes âgées » est une institution qui, bientôt, s'étendra à l'ensemble du pays. Créés il y a huit ans à Zurich, d'après une méthode importée d'Allemagne, ces cours répondent à un réel besoin. Le grand âge, on ne le sait que trop, est celui des grandes et des petites misères physiques et morales. A 80 ans, on a tendance à s'isoler, à se laisser aller, à faire, comme disent les psychologues de l'« abandonisme ». Et le physique reflétant le moral, le corps et les articulations s'engourdissement. La gymnastique pour personnes âgées vise précisément à redonner confiance en soi et à lutter contre l'isolement par des exercices pratiqués en commun. Ces cours, comme bien l'on pense, sont adaptés à l'âge des « élèves » (âge moyen: entre 75 et 85 ans). Il s'agit avant tout d'une gymnastique des articulations, pratiquée en douceur et avec prudence, qui combat l'ankylosement. Certains exercices imposent une discipline intellectuelle, le cerveau,

lui aussi, ayant besoin de gymnastique.

Des moniteurs spécialisés enseignent cette culture physique du troisième âge, rien n'étant plus délicat que la colonne vertébrale ou le fémur d'une personne de 80 ans. Des mouvements ou une flexion trop brusques suffiraient à provoquer une fracture. L'on comprend dès lors pourquoi l'enseignement de la gymnastique pour personnes âgées est dirigé par des spécialistes.

En Suisse, les instructeurs responsables se sont réunis au début de l'année à l'Ecole fédérale de sport de Macolin. Ils y ont suivi des cours de perfectionnement. Ces instructeurs, de retour dans leurs cantons respectifs, ont, à leur tour, instruit des moniteurs de culture physique auxquels incombe, aujourd'hui, le soin d'organiser des séances de gymnastique pour personnes âgées.

Félicitons-nous du développement que prend cette gymnastique. Le fait de se retrouver régulièrement entre personnes du même âge, de travailler ensemble, de s'amuser aussi est le meilleur des antidotes contre l'isolement et la mélancolie. Nous en voulons pour preuve la récente course en autocar qui, à Lausanne, a réuni les participants et les participantes à ces cours. La journée fut gaie et joyeuse, placée qu'elle était sous le signe du dynamisme et de la souplesse. ASF

Plus vite et plus grand

Les enfants grandissent de nos jours plus vite que dans le passé. Ce phénomène, qui retient l'attention de nombreux spécialistes, a été discuté lors d'une conférence sur la morphologie, la physiologie et la biochimie des âges, réunie dernièrement à Moscou.

Les statistiques montrent en effet que les bébés d'un an sont aujourd'hui de 5 cm. plus grands et d'un kilo et demi plus forts qu'il y a cinquante ans. La taille des enfants

d'âge préscolaire a augmenté de 10 à 12 cm. en cent ans, et les adolescents de 15 ans ont une tête de plus que leurs pères.

Mais si les hommes sont en moyenne plus grands aujourd'hui qu'il y a cent ans, la durée de leur croissance est plus courte. De nos jours, les garçons cessent de grandir à l'âge de 18 ou 19 ans, les filles vers 16 ou 17 ans, alors qu'au siècle dernier la croissance s'arrêtait à 26 ans. (Informations Unesco.)

Une profession qui manque de personnel féminin!

C'est celle d'hôtesse de l'air, nous apprenait la radio en faisant un appel aux jeunes filles désireuses de voyager. Elle donnait les renseignements suivants, confirmés par le Service de presse ASF auquel nous les empruntons: la candidate doit être âgée de 21 ans, avoir suivi une école secondaire ou professionnelle ou avoir terminé un apprentissage et réussi un petit examen d'entrée avant d'être admise au cours spécial d'une compagnie d'aviation. Il est indispensable qu'elle ait de bonnes manières, un naturel aimable, un extérieur agréable et qu'elle jouisse d'une bonne santé. De plus, la jeune fille doit être honnête, prévenante, consciencieuse et digne de confiance. Il faut qu'elle parle couramment au moins deux langues étrangères, car lors de chaque vol elle a affaire à des passagers parlant français, allemand ou anglais. Ce sera évidemment un avantage appréciable si l'hôtesse connaît encore d'autres langues, par exemple l'italien, l'espagnol, le portugais, le suédois, etc. Il est aussi préférable qu'elle ait des notions de premiers secours et de soins à donner aux bébés. Les cours d'hôtesse ne durent que quelques semaines. On n'y enseigne que les branches spéciales indispensables, telles que la préparation des vols, la connaissance des boissons,

les instructions en cas de danger et le contrôle des papiers, etc. On lui donne, en outre, des directives pour le sauvetage et on en exerce le déroulement.

Lorsque la candidate a terminé sa préparation théorique, elle peut faire ses premiers vols sous la direction d'une collègue plus ancienne dans la profession ou d'une instructrice. Tout d'abord elle fera son travail, souvent très exigeant, sur des trajets assez courts avec une certaine lenteur. La plupart du temps, l'hôtesse expérimentée qui l'accompagne lui montre encore certains petits « trucs » pour préparer et simplifier le service. Ces premiers vols demandent un gros effort et de la persévérance... Mais la joie est d'autant plus grande une fois que l'hôtesse domine vraiment sa tâche. Le travail pratique — préparer les plateaux, distribuer les repas et les boissons, aider à remplir les cartes d'atterrissage, mettre la cabine en ordre — devient une routine et l'hôtesse peut s'occuper individuellement des enfants et des passagers. Pour être digne de son nom, elle doit prévenir les désirs des voyageurs comme le ferait une maîtresse de maison pour ses hôtes. Cela n'est pas toujours facile, surtout lorsqu'on est pressée par le temps: car tous les plateaux doivent être nettoyés et tout doit être

modifieront radicalement le paysage de la Biélorussie. Dans dix ans, on parlera déjà au passé des marais de Pinsk et du Polessié de triste mémoire; ils auront disparu de la carte.

Selon les calculs des économistes, un million et demi d'hectares de marais asséchés peuvent nourrir six millions d'hommes, et la Biélorussie en compte neuf millions. Par conséquent, lorsque l'ensemble du programme d'assèchement sera réalisé en 1980, les seules terres nouvelles pourront faire vivre trois fois plus d'habitants que n'en compte aujourd'hui la république. Cela dément, une fois de plus, les pronostics pessimistes selon lesquels notre planète n'est pas en mesure de nourrir sa population. Il y a sur le globe des centaines de millions d'hectares de marais et de terres marécageuses. Leur assèchement et leur mise en culture peuvent contribuer sensiblement à la solution du problème numéro un qui se pose à l'humanité: le problème de la nourriture.

Alexandre Alexandrine

(Informations Unesco.)

Apprenez l'anglais par téléphone

La Radiodiffusion bavaroise vient d'inaugurer un cours de langue diffusé... par téléphone. A Munich et dans quatre autres villes de Bavière, il suffit désormais de composer le numéro 59 77 35 sur le cadran pour pouvoir écouter une conversation, enregistrée sur bande magnétique, entre deux personnes — Ben et Kate — qui s'entretiennent dans le plus pur anglais de toutes sortes de sujets. A intervalles fixes, l'auditeur est invité à répéter les phrases de la leçon.

Ces « entretiens » complètent les cours télévisés que la Radiodiffusion bavaroise diffuse dans le cadre de son programme d'enseignement « Telekolleg ». Inauguré en 1967 à l'intention de personnes qui n'ont pas achevé leur scolarité et qui désirent reprendre des études, ce « collège » du petit écran associe le principe des cours par correspondance aux méthodes audio-visuelles. Il prépare les élèves à un examen d'Etat permettant d'obtenir un diplôme équivalant au « Mittlere Reife » que délivrent les établissements d'enseignement secondaire. (Informations Unesco.)

enfermé dans la petite cuisine de l'avion avant l'atterrissage.

On ne s'ennuie pas dans cette profession, déjà du fait de l'horaire de travail irrégulier. L'hôtesse doit savoir renoncer à ses projets personnels, car un vol peut être annulé subitement et elle sera attribuée à une autre ligne. Au lieu de dormir chez elle, elle travaillera toute la nuit ou se reposera en Amérique ou en Extrême-Orient!

Les séjours dans les villes étrangères sont quelquefois d'une brièveté décevante, mais on a parfois l'occasion d'y retourner, de sorte que l'on apprend peu à peu à en connaître toutes les curiosités et que l'on se sent à l'hôtel comme chez soi...

Les conditions de salaires sont relativement bonnes et une hôtesse capable a des possibilités d'avancement. Elle peut devenir instructrice et s'occuper des débutantes, ou diriger un groupe et contrôler de temps à autre le travail de ses collègues.

Voilà une profession attrayante pour les jeunes filles avides de connaître le monde et de voler au-dessus des nuages à la rencontre du soleil et d'horizons nouveaux.

Nous souhaitons que l'appel lancé par la radio engage beaucoup de candidates à embrasser ce métier plein d'imprévu!... Lisette

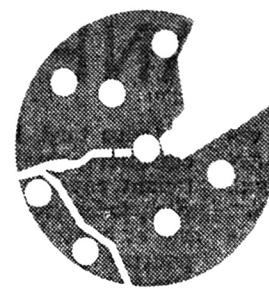
GENÈVE

toutes opérations de banque



caisse d'épargne Genève

établissement public d'épargne et de crédit



À LA COMÉDIE : « Le Boulanger, la Boulangère et le Petit Mitron », de Jean Anouilh. — Le thème : la vie de famille, le père, la mère, les deux enfants ; disputes, rengaines, chicanes éternelles. On souligne l'infantilisme des parents. Chacun d'eux rêve la vie qu'il aimerait avoir. Excellente mise en scène de Jean Anouilh et R. Piétris, qui entrecroisent adroitement les scènes de la vie quotidienne et celles du rêve selon une technique chère au cinéma.

La troupe est très bonne. En particulier, Brigitte Auber dans le rôle de l'épouse insatisfaite et de la mère excédée ; elle est véridique tout en gardant sa grâce. Jacques Duby, remarquable époux, et père terrorisé par son patron, se libère dans ses rêves ; il joue son rôle avec verve et drôlerie. Et les enfants délaissés rêvent à la mort de leurs parents !

Intérim.

Musée d'art et d'histoire

SALLE DES ARMURES

Lundi 15 décembre, à 20 h. 30

PETIT CONCERT

par

le chœur Motet de Genève

Direction: Jacques Horneffer

Durant l'entracte: présentation commentée d'un tableau du musée peint par Pierre-Louis de La Rive - Entrée libre

Le Département de justice et police a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Louis Emile BADOUX

fonctionnaire au Contrôle de l'habitant

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police: Henri SCHMITT

Ceci arrivera

EFFETS DE LA PRESTATION DE SERMENT DU CONSEIL D'ETAT

A l'occasion de la prestation de serment du Conseil d'Etat, les bureaux de l'administration cantonale, les écoles et les chantiers de l'Etat seront fermés, lundi 15 décembre, l'après-midi.

Pour la gent écolière, c'est une aubaine, pour la plupart des fonctionnaires de l'Etat se sera l'occasion de faire une tournée dans les magasins, l'époque des cadeaux n'est pas loin. Par contre, cet après-midi de congé ne fait guère l'affaire des auxiliaires de l'administration et d'ouvriers de chantiers payés à la journée ou à l'heure. Le Conseil d'Etat a-t-il pensé à une compensation ?

CGTE

Cortège de l'Escalade, dimanche 14 décembre 1969

Pendant le cortège de l'Escalade, des interruptions de service auront lieu entre 16 h. 45 et 18 h. 45 environ, sur les lignes N° 2, 3, 4, 5, 7 et 12 qui seront coupées comme suit:

La ligne No 2 entre la place Bel-Air et Rive (les départs pour

A l'Université

31% des étudiants sont des étrangers dont les parents sont domiciliés hors de notre pays

Le service de l'information de l'Université de Genève communique:

La récente rentrée universitaire, placée sous le signe de l'électronique puisque, pour la première fois, des données d'immatriculation et d'inscription ont été confiées à l'ordinateur, a compté 1586 nouveaux étudiants dont 776 étrangers. Parmi ces derniers, 137 ont leurs parents domiciliés à Genève et en Suisse, alors que 639 ont leurs parents à l'étranger. Sur les 810 étudiants suisses, les parents de 375 d'entre eux habitent Genève, alors que 435 de ces étudiants ont leurs parents domiciliés ailleurs en Suisse.

On constate maintenant que, grâce aux réformes introduites au sein de l'administration de l'Université sous l'impulsion de son secrétaire, il est désormais possible de disposer de nombreuses informations qui pourront être utilisées non seulement pour évaluer plus exactement les problèmes quotidiens, mais aussi pour établir les plans de développement de notre Université.

Les statistiques relatives au semestre d'été 1969, que le Service de la recherche sociologique vient d'élaborer à l'intention du Service fédéral

JEAN FERRAT, poète et chanteur engagé. — Depuis sa dernière venue à Genève, Jean Ferrat a beaucoup changé. En bien. Cheveux plus longs, moustache de guerillero, il a affermi sa voix, se sent plus à l'aise sur la scène. Poète sans jamais tomber dans la mièvrerie, il chante l'amour et son pays. Chanteur engagé, il est, comme il le dit lui-même, de ceux qui manifestent, pour ses camarades travailleurs, ou pour l'Amérique latine. Avec sincérité, mais sans hargne, avec un petit clin d'œil au public, il critique une société embourgeoisée. Accompagnement remarquable de son orchestre, qui met en valeur chaque chanson.

Que dire du reste du spectacle ? Jean Sommer manque encore de métier ; Christine Sèvres est à la recherche d'une unité de son répertoire. Mentionnons les fantaisistes Philippe Avron et Claude Evard, qui apportèrent la note gaie de cette soirée, par des sketches enlevés avec entrain, et pleins d'originalité.

de statistique, témoignent des progrès réalisés dans le domaine de la modernisation de l'administration universitaire. Ces statistiques font ressortir que les 4744 étudiants qui étaient effectivement immatriculés à l'Université au semestre d'été 1969 se répartissaient de la manière suivante :

Parents domiciliés à Genève : étudiants suisses, 1636 ; étudiants étrangers, 261 ; total, 1897, soit 40 %.

Parents domiciliés ailleurs qu'à Genève : étudiants suisses (parents en Suisse), 976 ; étudiants suisses (parents à l'étranger), 341 ; étudiants étrangers (parents en Suisse), 47 ; total, 1364, soit 29 %.

Etudiants dont les parents sont domiciliés à l'étranger, 1483, soit 31 %.

Ce dernier pourcentage est extrêmement intéressant : il permet de nuancer toute appréciation trop hâtive sur le nombre des étudiants étrangers admis à l'Université. Si, au semestre d'été 1969, ils étaient 1791 (sur un total de 4744), il convient de tenir compte du lieu de domicile des parents pour porter un jugement objectif. Il ne faut, en outre, pas oublier que de nombreux étudiants étrangers sont attirés à Genève par l'existence d'écoles ou d'instituts universitaires qu'ils ne trouvent pas chez eux, ni ailleurs en Suisse : par exemple, Ecole d'interprètes, Ecole de langue et de civilisation françaises. Institut universitaire de hautes études internationales.

Les statistiques nous apprennent, sur ce point également, que si l'on tient compte de l'attrait qu'exercent certains enseignements donnés à Genève, la proportion des étudiants étrangers immatriculés à notre Université n'est pas du tout déraisonnable.

Mémento genevois

CASINO-THÉÂTRE (tél. 24 20 37) : tous les soirs à 20.30 « Drôle de Couple » de Neil Simon, adapt française d'Albert Husson Dimanche, matinée à 14.30. Relâche dimanche et lundi soir.

THÉÂTRE DE CAROUGE (salle Pitoëff, rue de Carouge 52, tél. 26 15 15) : 20.30 précises, « Le Grognon », de Carlo Goldoni, avec Lucie Avenay, Laure Della Santa, Laure Guizerix, Philippe Menin, Claude Para, Ilse Ramu, Domingos Semedo, Alain Trétout, Jean-Luc Wey et Georges Wod.

COMÉDIE (tél. 24 05 00) : 20.45, « Le Boulanger, la Boulangère et le Petit Mitron », de Jean Anouilh, avec Jacques Duby et Brigitte Auber (hors abonnement).

Saint-Georges, Cité Nouvelle et Bernex auront lieu du quai de la Poste); la ligne No 3 entre l'Athénée et Cornavin; la ligne No 4 entre le quai des Bergues et le quai de la Poste; la ligne No 5, sens Malagnou-Sécheron, entre la place du Port et Cornavin, par la rue du Rhône, les autobus étant détournés par le pont du Mont-Blanc; la ligne No 7 entre la place Isaac-Mercier et la place Bel-Air, arrêts d'arrivée et de départ, rue Albert-Richard; la ligne No 12 entre le rond-point de Plainpalais et Rive (les voitures seront rebroussées sur le rond-point de Plainpalais sur Carouge et de Rive sur Moillesulaz).

Après la manifestation, le service normal sera rétabli dès que possible.

Cela est arrivé

STATISTIQUE GENEVOISE

Hausse des loyers

Nous avons publié il y a quelques jours une partie de la statistique genevoise communiquée par le service cantonal compétent à la fin de chaque mois. Il y a d'autres renseignements intéressants à relever.

Sait-on par exemple qu'il y a

eu en octobre, 367 naissances vivantes, contre 327 en septembre et 333 en octobre 1968. Les décès ont été au nombre de 234 en octobre, contre 240 en septembre et 201 en octobre 1968.

454 habitants du canton ont convalidé en justes noces en octobre dernier, ce qui fait 227 mariages; au mois de septembre il y a eu 303 mariages et en octobre 1968, 199. Mais 38 divorces ont été prononcés en octobre, 6 en septembre et 28 en octobre 1968.

Nous avons déjà souligné qu'il y avait eu pour plus de quatre millions de ventes à tempérament en octobre : au nombre de ces ventes 273 concernent l'achat d'une voiture.

Enfin, nous venons de recevoir l'indice suisse et l'indice genevois des prix à la consommation. On remarquera que les loyers reprennent leur ascension. Après avoir été plusieurs mois à 123,7 (indice suisse) et à 131,3 (indice genevois), la statistique de novembre indique respectivement 126,8 et 134,3; la hausse est sensible également pour le chauffage et l'éclairage dont l'indice passe respectivement de 111,1 à 116,6 (indice suisse) et de 114,9 à 120,2 (indice genevois).

CHRONIQUE VAUDOISE

Université de Lausanne

La participation effective serait toujours en couveuse

Malgré les promesses du rectorat

L'année « expérimentale » qui devait sonder les possibilités de participation au sein de l'Université, va bientôt s'achever. L'idée lancée par la Conférence suisse des recteurs risque bien de finir en queue de poisson.

La Conférence des présidents de faculté, organisme représentatif des étudiants lausannois, a tenu, mardi matin, une conférence de presse pour exposer son point de vue. Cette séance d'information a été une réplique aux déclarations du rectorat qui a laissé entendre que l'Université a bouleversé ses structures en introduisant la participation pleine et complète des étudiants à la vie de l'institution.

Qu'en est-il vraiment ?

Les autorités universitaires ont créé des commissions tripartites, organes consultatifs composés de représentants des professeurs, du corps intermédiaire et des étudiants. Selon les propos exprimés par les porte-parole étudiants, ces commissions auraient toujours été tenues à l'écart des décisions importantes. Les problèmes fondamentaux auraient simplement été mis de côté.

Les perspectives immédiates et à venir de l'Université lausannoise, le plan de développement de l'ensemble et par faculté, les modalités de transfert à Dorigny et les nouvelles options seraient restés secrets.

Les hautes autorités de l'Université ont mis en circulation un questionnaire destiné à toutes les facultés. Cet instrument d'enquête a été qualifié d'ouvrage pas sérieux, n'ayant qu'un lointain rapport avec une quelconque méthode expérimentale. Autrement dit, le rectorat aurait tenu à garder les mains libres. D'autre part, l'organisation générale ne se serait jamais éloignée des principes appliqués depuis des décennies.

Seuls, les « privilégiés » ont un droit de regard sur la gestion de l'Uni. Les corps intermédiaires (privat-docents, chargés de cours, assistants) et, naturellement, les étudiants ne font pas partie des heureux élus.

De ce fait, la majorité des intéressés ignoreraient absolument tout du pourquoi et du comment des décrets qui finalement décident de leur formation, de leur cadre de travail et de leur insertion présente et future dans la collectivité.

Un exemple : le rectorat reproche au Conseil d'Etat de n'avoir pas suffisamment motivé les raisons de la compression du budget universitaire. Mais « l'alma mater » n'aurait pas jugé nécessaire d'informer l'ensemble de l'Université sur les problèmes financiers qui existent. Un droit de veto est, d'autre part, prévu dans les commissions tripartites. Il permet aux professeurs d'écarter les questions embarrassantes.

A ce sujet, la Conférence des présidents de faculté dit ceci : « Bref, le bavardage de salon risque de s'institutionnaliser à grande échelle. Il est important de savoir que le statu quo règne en maître à l'Université de Lausanne et qu'aucune réelle structure de participation n'a été introduite pour en modifier l'organisation autoritaire et sans rapport avec les principes les plus élémentaires d'un fonctionnement démocratique, dont on semble souhaiter l'instauration d'autre part. »

Dans une lettre adressée au rectorat, au Sénat et aux membres des conseils de faculté, le mouvement des étudiants, par l'intermédiaire de la Conférence des présidents de faculté, a, en outre, posé certaines exigences

fondamentales, afin d'assurer le bon fonctionnement des commissions tripartites. On y lit :

« Les trois parties ne travaillent que sur la base d'une documentation complète qu'elles tiendront à la disposition de leurs assemblées respectives. Ces documents sont, au niveau de la faculté : 1. Publication de l'ordre du jour des séances du Conseil de faculté. 2. Publication d'un procès-verbal détaillé des séances du Conseil de faculté. 3. Plan de développement de la faculté (budget compris).

Au niveau université : 1. Publication de l'ordre du jour des séances du Sénat. 2. Publication du procès-verbal des séances du Sénat. 3. Plan de développement de l'Université (budget compris).

Les comités de faculté estiment également nécessaire de disposer de moyens matériels leur permettant de mener à bien leurs tâches en matière d'information et d'action.

Pour sa part, l'UNIREFORME, groupement autonome, a soumis aux membres du rectorat un document, contenant cinq amendements, qui, dans son contexte général, rejoint les propositions de la Conférence des présidents de faculté, mais avec certaines conditions en plus.

A L'EPUL, les étudiants architectes de quatrième année ont décidé une grève de quinze jours, qui s'est terminée ces jours. Motif : Les méthodes d'enseignement sont dépassées et l'on n'a pas tenu compte des résultats de « l'année expérimentale 1968 ».

Il ne serait donc pas étonnant qu'une nouvelle vague de contestation ébranle l'Université de Lausanne, à moins que le rectorat et les organes de décisions adoptent une autre attitude.

K. S.

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR DE L'AGECITE.

Le Conseil d'Etat a nommé M. A. Wurzbacher, avocat à Lausanne, en qualité d'administrateur de l'Association générale des étudiants de l'Université de Lausanne (AGECITE). L'Association générale des étudiants de l'Université de Lausanne n'a, en effet, que très partiellement fonctionné durant l'année académique 1968-1969, le comité ayant été réduit à son seul président. Au mois de juin de cette année, l'AGECITE a tenté de se donner de nouveaux statuts, mais ceux-ci se sont révélés non seulement incomplets, mais aussi contestables. Face à cette situation qui laisse un vide fâcheux entre les autorités universitaires et les étudiants, le rectorat avait demandé à la Justice de paix de désigner un curateur à l'AGECITE. Cette dernière étant une corporation de droit public, la Justice de paix a estimé ne pas pouvoir procéder à cette désignation. Il appartenait à l'Etat de Vaud d'intervenir en nommant un administrateur.

Numéro du 31 décembre Cases de vœux personnels

Dernier délai pour nous remettre le texte de votre case de vœux :

SAMEDI 20 DÉCEMBRE 1969.

Inscrivez-vous nombreux. « Le Peuple », Saint-Pierre 1, Lausanne, tél. 22 69 10.

VAUD

Le cinéma à Lausanne

Cette semaine, par ailleurs symptomatique des approches de Noël, les cinémas affichent des reprises ou des premières visions sans intérêt. Les directeurs de salle (faut-il encore les mettre au pluriel ?) gardent pour les fêtes de fin d'année leurs films locomotives.

A travers cette morne semaine, un seul film nouveau mérite le déplacement : « Secret Ceremony », dernière œuvre de Joseph Losey, que l'on attendait déjà depuis longtemps à Lausanne.

En reprise : le « Corbeau » (1943), de Clouzot (Bourg) et les « Amoureux » (1964), de Mai Zetterling (Moderne).

SECRET CEREMONY (Cérémonie secrète), 1968, film anglais de Joseph Losey, avec Elisabeth Taylor, Mia Farrow, Robert Mitchum.

Joseph Losey est né aux Etats-Unis en 1909. Travaillant dans le cinéma depuis 1939, il dirige de 1948 à 1951, une demi-douzaine de films. Chassé d'Amérique par le maccarthysme, il poursuit sa carrière en Angleterre où il tourne sous divers pseudonymes. Sa notoriété, qui date seulement d'une dizaine d'années, s'est établie avec des œuvres telles que « Concrete Jungle », « Eva », « The Servant », « King and Country », « Accident ».

Losey fait évoluer ses personnages dans un univers (que l'on apparente souvent à celui de Tennessee Williams ou d'Harold Pinter) qui se caractérise principalement par la difficulté de nouer des relations durables entre individus. Souvent même, ces rapports troubles et tendus ont pour conséquence la domination d'un être par un autre et la lente déchéance de celui-ci (cf. : « Eva », « The Servant », « Accident »). Avec « Accident » (1966), Losey atteignait une sorte de perfection dans la description de telles relations somme toute quotidiennes, définies toutes en demi-teintes et en sous-entendus. C'est alors que Losey choisissait délibérément de changer, sinon de thèmes, du moins la façon de les traiter. Dans « Boom » (1967) apparaissent de nouveaux éléments : situation de l'action dans un lieu extraordinaire (au sens premier du terme), esthétique baroque, démesure dans les sentiments et dans leur expression, apparition d'un certain mysticisme (l'« Ange de la Mort »), accompagné nécessairement d'une notion de destin (qui n'est en

fait que le hasard qui a trouvé sa voie).

Avec son dernier film, « Secret Ceremony » (1968), Losey poursuit cette recherche nouvelle commencée avec « Boom ».

Le film est très complexe et se dérobe à toute tentative d'explication non ambiguë : il permet donc au spectateur d'extérioriser ses propres fantasmes. Ce que je vais faire.

Deux êtres, qui ont subi un choc à la suite de la perte d'une affection sont confrontés : une femme d'âge mûr dont la petite fille est morte noyée ; une jeune fille restée au stade de l'enfance dont la mère un jour a disparu (probablement morte). Le génie de Losey est d'avoir mis en présence ces deux personnages tout en refusant d'analyser cliniquement leur cas respectif (qu'il serait trop facile de qualifier de « pathologique »). Les problèmes des deux personnages sont pour ainsi dire complémentaires. Chacune transpose son manque sur l'autre et le groupe mère-fille se reforme par séduction (luxue pour la femme) ou par aveuglement (amour exclusif pour la jeune fille). L'apparition du troisième personnage, du beau-père (destin, justice) remet en cause cette union précaire et la mère à sa ruine. Le péché est mort, mais l'idée de culpabilité subsiste.

Losey donne un rôle prépondérant au décor qu'il a voulu écrasant, surchargé ; il use à merveille des mouvements de caméra à travers des pièces abandonnées et, grâce à une multitude de gros plans d'objets, enferme ses personnages dans un lieu clos (seules fenêtres sur l'extérieur : une mosaïque dorée, une coupole s'ouvrant sur le soleil, le miroitement de la mer contrastant fortement avec la maison plongée dans l'ombre). Le kaléidoscope de Losey est toujours impitoyable, d'une étouffante beauté et d'un cruel pessimisme. Ses personnages n'échapperont à eux-mêmes et au décor que par le suicide ou par le meurtre, tous deux aboutissements d'une prise de conscience et d'une délivrance.

Deux souris tombèrent une fois dans un pot de lait. L'une appela et se noya. L'autre se débattit toute la nuit ; au matin elle se trouva juchée sur le beurre.

Cinémathèque : Vendredi 19 décembre (aula du Belvédère) « Abschied », d'Egon Günther. Film ayant représenté la République démocratique allemande au dernier Festival de Locarno.

Marcel Schüpbach.

Jean Ferrat à Lausanne

C'est un tiers de salle qui a applaudi lundi soir l'entrée de Jean Ferrat sur la scène du Palais de Beaulieu : c'était prévisible. Jean Ferrat n'a jamais attiré les toutes grandes foules. Il se veut révolutionnaire, il se déclare militant, il se met du côté de la classe ouvrière... Jusque-là, c'est très bien. Mais hélas ! il en tire trop ostentatoirement orgueil, il en rajoute. Le grand Brel était plus sincère : il avouait tricher un peu. Cela dit, Ferrat est incontestablement poète ; il met tout son cœur et toute sa foi à chanter ses convictions et, qui plus est, par le truchement d'une voix magnifiquement chaude et pleine. Son credo est sa foi en un avenir meilleur où les valeurs retrouveraient enfin leur vraie place : écoutez son « Hommage à Boris Vian » ou « J'aimerais mourir au Soleil » ou encore cette « France » qu'il porte en lui d'un amour fervent. Ses interprétations s'allient à une belle austerité gestique et à une sobriété de bon aloi.

En première partie du programme, nous avons eu l'immense plaisir de découvrir Jean Sommer, un jeune promis à un avenir certain. Tout à la fois tendre, farfelu, intelligent, caustique et poétique, ce Sommer fait preuve de beaucoup de personnalité. Philippe Avron et Claude Evard, duettistes chansonniers et mimes possèdent un répertoire comique parfaitement au point. Christine Sèvres, enfin, épouse de Jean Ferrat, possède infiniment de présence.

B.-P. Cruchet.

MOUDON : INSTALLATION DE NOUVELLES AUTORITÉS

Avant de relater le déroulement de cette manifestation, il nous apparaît nécessaire de procéder à une petite mise au point. Lors des dernières élections communales, le Parti radical a clamé sous tous les toits sa grande victoire. Restons plus modeste et laissons plutôt la parole à l'analyse mathématique des gains obtenus. Sous le règne du système majoritaire, l'entente moudonnoise comptait alors 47 conseillers. Afin de lutter efficacement contre cette coalition, notre parti avait établi une liste commune avec des hors-partis comprenant 13 socialistes et 5 hors-partis. Après la réintroduction du système de la représentation proportionnelle, la répartition se présente comme suit : 35 radicaux, 20 socialistes, 1 hors-parti et 9 libéraux. Certes, il est difficile d'analyser la position des radicaux et des libéraux puisqu'ils comptaient également quelques hors-partis sous l'étiquette de l'entente. Mais, pour ce qui nous concerne, nous pouvons affirmer au grand jour que notre gain se monte de 13 à 20, soit sept conseillers. Nous pensons qu'il est utile d'avoir clarifié notre position car les écrits les plus farfelus ont rempli les colonnes de la presse locale ou la chronique cantonale. Quoi qu'on en dise, ce n'est pas ceux qui ont crié partout victoire qui sortent vainqueurs de cette confrontation publique.

pourtant, des contacts préalables inter-partis avaient laissé sous-entendre que chaque intéressé obtiendrait une belle élection.

Le plus drôle, dans ce défi politique, c'est que le parti le plus fort (radical) voit un de ses élus obtenir la plus faible élection. Sans commentaires ; l'intéressé n'a même pas rallié tous les suffrages de son parti. C'est dire combien la division est grande chez nos rivaux. Il serait temps d'épurer et d'oxygéner l'atmosphère régnant au sein de ce parti. Au soir de cette nomination, la composition de notre exécutif se présente de la manière suivante : 4 radicaux (-2), 2 socialistes (+1), 1 libéral (+1). Félicitons chaleureusement nos deux envoyés, J. Brailard (ancien) et C. Parel (nouveau). Après la séance d'assermentation, les conseillers socialistes se sont retrouvés afin de partager un repas en commun. Une belle ambiance nous tint compagnie jusque fort tard dans la soirée.

A. K.

Numéro du 31 décembre Cases de vœux personnels

Nous rappelons à nos lecteurs et amis que, dans notre dernier numéro de l'année, nous consacrons des pages spéciales aux traditionnels vœux. Nos membres auront ainsi la possibilité d'atteindre tous les militants vaudois et nous espérons que cette tradition sympathique rencontrera toujours plus de succès.

Prix d'une case: Fr. 10.— et 15.—. Dernier délai: 20 décembre 1969.

S'adresser à la rédaction du « Peuple », Saint-Pierre 1, à Lausanne, tél. 22 69 10.



Au Vieux Stand Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant, des repas soignés à des prix étudiés.



...nous avons l'occasion que vous avez en tête

Garage du Closelet sa. Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42 Lausanne

Dans l'impossibilité de remercier individuellement les nombreuses personnes ayant pris part à son deuil, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, la famille de

Monsieur

Robert VINCENT

leur exprime sa profonde gratitude.

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 10 000.—

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél. : 037/2 64 31

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

Le Théâtre noir de Prague

Ils sont venus les magiciens... ils sont venus les musiciens... au Théâtre de Beaulieu avec « leur foire des mains ».

Ce petit ensemble tchèque nous montre un spectacle plein de découvertes où le porte-chapeau devient fleur ravissante, où toute chose se transforme au gré d'une fantaisie dé-
Un public charmé a longuement applaudi des objets plastiques ins-

piré par la musique nous fait découvrir un monde merveilleux de poésie, de couleurs et de rêverie. Avec les possibilités de la technique du cabinet noir, l'objet animé devient partenaire de l'artiste visible. La musique de Jiri Srnec, fondateur et directeur du groupe contribue à l'unité des mouvements, l'adresse des artistes est grande.

Un public charmé a longuement applaudi les magiciens de Prague. M. M.

Cinéma lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.15 16 ans
Première vision - 2e semaine
Un grand, un très grand suspense !
LA BOITE A CHAT
avec Carol White et Paul Burke
Important : à voir dès les premières images - Parlé franç. - Technicolor

Athénée Tél. 23 24 12
14.15, 16.30, 18.45, 21.00 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
LE CORNIAUD
réalisé par Gérard Oury et produit par Robert Dorfmann
Venez rire avec eux !
Seulement jusqu'à lundi !

Atlantique Tél. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 7 ans
Ce soir, nocturne à 23.00
Première vision
Le tout nouveau « Louis de Funès » qui déchaîne les rires !
HIBERNATUS
Un spectacle décontractant par le champion agité du rire permanent

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
Première
Un des films policiers les plus durs jamais réalisés !
LE CRIME C'EST NOTRE BUSINESS!
avec Jim Brown, Ernest Borgnine, Julie Harris, Warren Oates
Panavision - Technicolor
Musique : Quincy Jones

Bourg Tél. 22 84 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 18 ans
Prolongation - 2e semaine
Mardi et vendredi, 12.15: CINE-LUNCH
La réédition d'un chef-d'œuvre à suspense de Clouzot
LE CORBEAU
(LETTRES ANONYMES)
avec P. Frasnay, G. Leclerc, M. Francey
Parlé français Fav susp à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Samedi, nocturne à 23.15
Un film d'action hors classe !
LE CASCADEUR
Gina Lollobrigida, Robert Viharo, Marie Dubois, Jean-Claude Berca, Marisa Mell
Eastmancolor

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 18 ans
Première
Le dernier Joseph Losey, d'une fascination inexprimable! Elisabeth Taylor, Mia Farrow, Robert Mitchum
CEREMONIE SECRETE
(SECRET CEREMONY) Version française N.B.: Ce film passe en version originale au LIDO!

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Mieux qu'un western hors série: un tout grand film d'action dramatique...
LES QUATRE DE L'AVE MARIA
Eli Wallach, Terence Hill, Bud Spencer
Parlé français

Lido Tél. 23 21 44
12.15, 14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
Le dernier Joseph Losey, d'une fascination inexprimable! Elisabeth Taylor, Mia Farrow, Robert Mitchum
SECRET CEREMONY
(CEREMONIE SECRETE)
Version originale, anglaise sous-titrée N.B.: Ce film passe en version française au COLISEE!

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 20.30 14 ans
Samedi, nocturne à 23.15
Un film de Claude Autant-Lara d'après le roman de Stendhal
LE ROUGE ET LE NOIR
avec Gérard Philippe, Danielle Darrieux et Antonella Lualdi - Technicolor
Le film commence tout de suite

Palace Tél. 22 13 50
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
DERNIER JOUR
Le nouveau film d'éducation sexuelle, réalisé par Oswald Kolle
TA FEMME... CETTE INCONNUE!
(LE MIRACLE DE L'AMOUR)
Où l'on montre ce que hier encore on n'osait que chuchoter Couleurs Faveurs supprimées

Romandie Tél. 23 47 64
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Pour la dernière fois à Lausanne
Bourvil dans le film de C. Autant-Lara
LA JUMENT VERTE
avec Ginette Blanche, Valérie Lagrange
Toute la «verdeur» du roman de Marcel Aymé

Corso-Renens Tél. 34 00 55
20.30 10 ans
Bourvil et de Funès
LA GRANDE VADROUILLE

La Grèce ne fera plus partie du Conseil de l'Europe

La Grèce a décidé de se retirer du Conseil de l'Europe en invoquant l'article 7 des statuts. L'article 7 déclare : « Tout membre du Conseil de l'Europe peut s'en retirer en notifiant sa

décision au secrétaire général. La notification prendra effet à la fin de l'année financière en cours si elle est intervenue dans les neuf premiers mois de cette année et à la fin de l'année financière suivante si elle est intervenue dans les trois derniers mois. »

Le retrait de la Grèce du Conseil de l'Europe a été annoncé par M. Pipinellis, ministre grec des Affaires étrangères, au Comité des ministres du Conseil de l'Europe réuni vendredi matin à Paris. Une résolution demandant l'exclusion de la Grèce, déposée vendredi matin, avait déjà réuni onze voix, alors que la majorité nécessaire (dans le cas le plus favorable à la Grèce) est de douze voix. Trois autres pays avaient officiellement fait savoir qu'ils étaient prêts à se rallier à cette résolution. L'exclusion de la Grèce était ainsi acquise et n'était plus qu'une question de procédure de vote.

Notons que les onze pays qui avaient demandé l'exclusion de la Grèce étaient : la Grande-Bretagne, les trois pays scandinaves et l'Islande, les trois pays du Benelux, l'Allemagne, l'Italie et l'Irlande.

Vietnam du Sud MÊME LES FEMMES ENCEINTES !

Deux femmes sergents sud-vietnamiennes ont été condamnées à un an de prison avec sursis, pour avoir déserté parce qu'elles attendaient un enfant, annonce vendredi l'agence officielle de presse vietnamienne.

Les sergents Le Thi-dinh et Phan Thi Tho-huong, qui étaient jugées jeudi par un tribunal militaire ont été reconnues coupables d'avoir été « irrégulièrement absentes pendant plus d'un an de leurs unités, en raison de leur état ».

Les deux femmes avaient rejoint leurs unités le mois dernier. Elles avaient été autorisées à regagner leur domicile en attendant de passer en justice.



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ LE DÉSARMEMENT AUX NATIONS UNIES

Devant l'augmentation rapide des dépenses d'armements — une moyenne mondiale de 30 % et de 40 % pour les grands Etats — les peuples s'inquiètent et s'efforcent de ralentir cette course à la ruine et à la mort. A l'Assemblée générale des Nations Unies, ces craintes se sont manifestées par diverses propositions.

Ce sont d'abord l'Italie, le Japon et l'Irlande qui ont déposé un projet de résolution proposant « un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ». Cette résolution sera sans doute soutenue par une majorité importante des Etats... mais quelle sera son efficacité ? Ce n'est pas la première fois qu'une telle résolution est proposée et votée. La Conférence de Genève n'a pas d'autre but. Mais la résolution reste lettre morte et les conflits se multiplient dans le monde grâce aux exportations d'armes des grands et des petits qui votent les résolutions sur le désarmement. Les neutres de la Conférence de Genève demandent aux superpuissances de décider un moratoire sur l'expérimentation et la mise en place de nouveaux systèmes d'armes nucléaires pour permettre à la Conférence d'Helsinki, entre l'URSS et les Etats-Unis, d'aboutir à une réduction des armements nucléaires. Cependant l'URSS et les Etats-Unis sont d'accord pour rejeter l'idée d'un moratoire ; ils acceptent une formule vague et qui ne les engage à rien, les invitant « à s'abstenir de toute action pouvant porter préjudice à ces négociations ».

La Suède proposa aussi une résolution demandant à l'Assemblée générale d'interdire, au cours d'une guerre, l'emploi des gaz lacrymogènes et des produits chimiques défoliants. Les Etats-Unis, qui sentent visées leurs actions au Vietnam, ont déclaré qu'ils voteraient contre cette résolution suédoise !

L'Italie proposa aussi une résolution invitant tous les Etats à signer le protocole de Genève de 1925 interdisant l'emploi des armes bactériologiques et chimiques. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique invitent la Conférence de Genève à mettre au premier plan de ses délibérations l'interdiction de telles armes et de présenter un rapport sur ce sujet à la prochaine session de l'Assemblée générale de 1970. Si ces trois grandes puissances sont déjà maintenant d'accord, pourquoi attendre encore une année et charger la Conférence de Genève de s'en occuper pendant l'année qui vient ? Cette interdiction est du reste anachronique tant qu'on n'adjoint pas aux armes bactériologiques et chimiques celles qui sont infiniment plus meurtrières : les armes atomiques et incendiaires.

Le mauvais vouloir des grandes puissances envers les efforts de désarmement est apparu la semaine dernière au cours de la discussion de la Chambre des communes britannique, sur la guerre du Nigéria. La gauche de la députation travailliste demandait au gouvernement Wilson de proclamer un embargo sur les armes à destination du Nigéria et du Biafra. Cette guerre d'extermination cesserait rapidement si les deux protagonistes étaient privés du ravitaillement en armes et en munitions. Harold Wilson s'opposa à l'embargo en affirmant que la France et l'Union soviétique avaient fait savoir qu'elles ne participeraient pas à un tel embargo.

Cette guerre d'indépendance du Biafra que la presse s'est efforcée de présenter comme la lutte d'une tribu pour la liberté contre le génocide apparaît de plus en plus pour ce qu'elle est en réalité : une guerre pour le pétrole du Biafra. S'il n'y avait pas de pétrole au Biafra, il n'y aurait pas eu de guerre d'indépendance. La séces-

sion biafraise comme celle du Katanga au Congo, il y a quelques années, est due aux intérêts financiers de grandes entreprises étrangères. « Le Monde » affirme que la guérilla aérienne du comte von Rosen a réussi, avec quatre pilotes biafrais, à réduire de 30 à 40 % la production du pétrole nigérian exploité par la Shell. Le général sécessionniste biafrais Ojukwu a affirmé, toujours d'après le même journal :

« Si des négociations s'ouvrent, ce ne sera pas parce que l'opinion publique aura été émue, ce ne sera pas parce que les Nigériens cherchent une solution à la crise politique ouverte il y a trois ans, ce sera parce que les intérêts de la Shell auront été atteints. »

C'est d'ailleurs le fond du problème. Ce que nous voulons, c'est établir une nouvelle société africaine débarrassée de toute aliénation économique étrangère. C'est cela que les Britanniques combattent, par Nigériens interposés. »

Si la France livre des armes aux Biafrais, c'est pour substituer la Compagnie Française des Pétroles à la British Petroleum Company, dans l'exploitation des puits de pétrole qui se trouvent sur territoire biafrais. Ojukwu sait fort bien qu'une fois libre, le Biafra étendu par la guerre de sécession ne sera pas débarrassé de toute aliénation étrangère et que les dettes contractées par la guerre contre la Shell devront être payées par des concessions faites aux compagnies pétrolières françaises. Les Biafrais changeront de maîtres en croyant mourir pour l'indépendance nationale. Tous les pays en voie de développement qui luttent contre l'impérialisme, pour la liberté, se mettent dans la dépendance d'un autre impérialisme qui les encourage et les ravitaille en armements, augmentant leur dépendance économique, financière et politique. Nasser en sait quelque chose !

Jules HUMBERT-DROZ

Bonn et les accords de Munich

Le chancelier W. Brandt a confirmé, au cours d'une conférence de presse, qu'il considère les accords de Munich sur le rattachement des Sudètes au Troisième Reich pour « injustes, nuls et non avenues ». Le chef du Gouvernement fédéral a été interrogé sur la récente interview du chef du Parti communiste tchécoslovaque, M. Husak, invitant la RFA à prendre une initiative également à l'égard de Prague pour améliorer les relations entre les deux pays.

W. Brandt a indiqué que son gouvernement enregistre « avec attention » les déclarations faites à cet égard dans les pays de l'Est. Le gouvernement socialiste-libéral de Bonn ne veut cependant pas donner l'impression qu'il

veut multiplier les initiatives, après celles déjà engagées à Moscou et à Varsovie. Il ne veut pas non plus apparaître comme importun.

Le chancelier a rappelé que le précédent gouvernement Kiesinger avait déjà accepté l'annulation des accords de Munich, parce qu'ils ont été conclus sous la menace de la force. Dans la déclaration gouvernementale du 28 octobre dernier, le nouveau cabinet a indiqué clairement qu'il est décidé à tirer un trait sur le passé avec la Tchécoslovaquie. W. Brandt a estimé que ce n'est pas le moment d'entrer dans les détails juridiques.

Israël: Sondage d'opinion

Que désirez-vous le plus ? « La paix. » C'est ce qu'ont répondu 91 % des Israéliens interrogés au cours d'un sondage d'opinion que publie le quotidien « Davar ».

Le même sondage d'opinion permet de savoir que 88 % des Israéliens croient qu'Israël pourra faire face à la situation militaire au cours des dix ans à venir. 8 % en doutent et 4 % ne se prononcent pas.

Mais 41 % seulement des personnes interrogées pensent que la paix sera réalisée entre Israël et les Etats arabes au cours de la prochaine décennie. 42 % estiment que cette paix ne sera pas réalisée, et 17 % sont sans opinion.

Italie: L'adultère autorisé

On dit toujours que l'Italie est un pays puritain, rétrograde, où il faut se conduire vertueusement et monogamiquement — et où les théâtres nudistes ont des ennuis avec les polices.

C'est possible, mais en ce qui concerne l'adultère, l'Italie a maintenant une législation bien plus complaisante que la Belgique.

En effet, chez nous l'adultère est un délit, j'espère que vous le savez (car si vous l'ignorez, cela pourrait vous valoir six mois de prison: c'est le tarif de notre code pénal, tant pour l'homme que pour la femme, et cela même pour un seul coup de canif dans le contrat de mariage).

Mais en Italie l'adultère a cessé de-

pui avant-hier d'être un délit et même une simple infraction.

A vrai dire, aucune loi civile n'avait jamais interdit textuellement l'adultère des Italiens mâles; mais à l'égard des dames fornicantes le Code pénal italien était extrêmement sévère (en raison, semble-t-il des suites fâcheuses que la fornication féminine peut avoir neuf mois plus tard, et en raison aussi de la répugnance qu'éprouvent les maris italiens à accepter les enfants adultérins).

Il convient de noter également que le « droit légal à l'adultère » accordé aux hommes était plus théorique que réel. Car, sans même parler du veto de l'Eglise, les Italiens ne trouvaient

que très difficilement une partenaire consentante: toute femme mariée risquait les foudres de la justice, en plus de celles de sa conscience, de son curé et de son mari; et toute jeune fille avait toujours un frère ou un père justiciers qui vous laissaient le choix entre le mariage ou la mort.

Quoi qu'il en soit, c'est fini: les dames italiennes peuvent désormais adultérer à loisir, sans plus risquer ni prison ni amende. Avis aux touristes belges.

Comment se fait-il que les législateurs italiens (en majorité chrétiens) se sont montrés si libéraux, si « laxistes » ?

Est-ce par pure galanterie ? Est-ce dans un but personnellement intéressé ? Ou bien est-ce parce que l'emploi généralisé de la pilule permet aux dames trop exubérantes d'exubérer sans crainte de procréation adultérine ?

Non. Ce n'est rien de tout cela. Et de fait, l'abrogation des pénalités frappant l'adultère féminin n'a même pas été explicitement voulue par le Parlement. Elle est le fait de la Cour de cassation, qui vient de casser un jugement condamnant une femme infidèle, en vertu (si j'ose dire) de la nouvelle Constitution qui proclame l'égalité absolue des sexes (quelle erreur!) et qui dit en son article 23 que « les deux conjoints sont égaux moralement et juridiquement ».

Donc, pas de discrimination ! Ou bien il faut punir l'adultère de l'homme comme celui de la femme — ou bien aucun des deux.

La Cour de cassation a préféré la seconde branche de cette fâcheuse alternative.

Elle a bien fait, me semble-t-il.

Le tourisme italien en s'en portera que mieux. Et comme cet arrêt de cassation fera jurisprudence, j'envisage de passer en Italie mes prochaines vacances.

J. d'O.
(« Le Peuple » de Bruxelles.)

EN BREF...

● LAKEWOOD (New Jersey). — Vingt-six personnes, dont deux mineurs, ont été arrêtées pour possession de stupéfiants au cours d'une série de rafles effectuées par la police à Lakewood et dans trois autres villes du New Jersey.

Un homme courageux



Le pilote américain d'hélicoptère, Hugh C. Tompson, dont les révélations ont permis de découvrir l'affaire du massacre de My-lai au Vietnam, a été décoré de la médaille de courage pour avoir, à cette occasion, sauvé la vie de seize enfants de ce village attaqué par les troupes de GI's.

Une femme qui sait pardonner

« La faculté de pardon de certaines femmes m'a toujours laissé songeur », a déclaré Sir Geoffrey Yeale, président d'un tribunal qui venait de condamner à six ans de prison Arthur Ribinson, 46 ans, sur l'accusation d'avoir voulu engager un tueur à gages pour se débarrasser de sa femme. Or, celle-ci était venue demander l'indulgence en faveur de son mari et s'est déclarée prête à reprendre une vie commune de 21 ans. A l'énoncé du verdict, elle a éclaté en sanglots.

Robinson voulait se débarrasser de sa femme pour récupérer 11 000 livres (110 000 fr.) que lui avait laissées son père. A cette fin, il avait souscrit une seconde hypothèque de 1000 livres (10 000 fr.) et s'était adressé à un tueur à gages — qui n'était autre qu'un inspecteur déguisé.

Les dépenses militaires dans le monde ont augmenté de 30 pour cent depuis 1965

Le monde en tant qu'ensemble consacre environ 30 % de plus de ses ressources, en termes réels, aux dépenses militaires qu'en 1965, et les deux grandes puissances y consacrent 40 % de plus, selon l'annuaire Sipri de l'armement et du désarmement dans le monde, publié par l'Institut international de Stockholm pour la recherche sur la paix.

Un fort accroissement des dépenses militaires s'est également produit dans d'autres pays membres du Pacte de Varsovie, déclare l'annuaire. Par contre, les pays de l'OTAN, à l'exception des USA, n'ont que faiblement développé leurs dépenses au cours des quatre dernières années.

ACCROISSEMENT MODÉRÉ DANS LES PAYS EUROPÉENS NON AFFILIÉS ET EN AMÉRIQUE LATINE

Dans la plupart des autres pays, les dépenses se sont rapidement accrues. Ceci s'applique au Moyen-Orient, également aux pays qui ne sont pas directement affectés par le conflit israélo-arabe. En Afrique, les dépenses militaires se sont élevées de 7 à 8 % par an. Seuls, les

pays européens non affiliés et l'Amérique latine ont modérément accru leurs dépenses.

De façon générale, le monde consacre actuellement une part de sa production environ double de celle qu'il y consacrait avant la première guerre mondiale — 3,5 % avant 1914, de 7 à 8 % maintenant — est-il écrit dans l'annuaire. Ceci, en réalité, se traduit probablement par une augmentation décuple des dépenses militaires. Cette tendance se poursuivrait-elle, la dépense se trouverait doublée tous les quinze ans.

La diffusion dans le tiers monde d'armes modernes reflète la course aux armes techniques des pays industrialisés, déclare l'étude Sipri. Les fusées engins sol-air à longue portée, inconnues du tiers monde en 1957, s'y trouvent maintenant dans dix-neuf pays. Les avions supersoniques qui n'y existaient pas en 1955, existent actuellement dans trente-deux pays.

Les dépenses militaires des pays du tiers monde sont, comparativement à celles des autres nations, peu élevées, mais elles ont connu un accroissement plus rapide que partout ailleurs. Les livraisons d'armes ont augmenté d'environ 9 % par an et équivalaient en 1968

à 1700 millions de dollars. La plupart de cette augmentation a été, depuis 1962, destinée au Moyen-Orient et au Vietnam. Au cours des années soixante, les USA et l'URSS ont, ensemble, fourni près de 70 % de l'armement courant au tiers monde.

LA RADIO-ACTIVITÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Le matériel présenté par l'annuaire au sujet du traité partiel d'interdiction des expériences nucléaires indique, qu'en réalité, l'incidence des expériences a augmenté depuis la ratification du traité, les expériences nucléaires souterraines étant de toute évidence aussi efficaces que les expériences pratiquées dans l'atmosphère, déclare le rapport.

On rapporte 29 cas d'expériences souterraines ayant laissé échapper de la radio-activité, 19 d'entre elles ayant eu lieu après le traité. Dans quatre cas au moins, la radio-activité a clairement franchi les frontières nationales.

L'annuaire, qui compte 440 pages, est le premier publié par Sipri, institut de recherche international et indépendant, établi en 1966 par le Parlement suédois sous forme de fondation. (SIP.)